

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2220 - 18 février 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Salaires bloqués, prix en hausse

**Pour défendre
notre vie,
il faut s'attaquer
à leurs profits**

Chômage

**Sarkozy aide
les patrons,
pas
les chômeurs**

p. 5

Enseignants

**En lutte
contre les
suppressions
de postes**

p. 6 et 7



L'armée égyptienne au pouvoir
« transition démocratique »
contre les travailleurs

p. 8 et 9



SOMMAIRE

Leur société

- p 4 ■ Dépendances des personnes âgées
- Encore une loi anti-immigrés !
- Florence Cassez-Salah Hamouri : deux poids, deux mesures
- France Telecom : une prétendue transition
- p 5 ■ Sarkozy aide les patrons, pas les chômeurs
- Projet de réforme fiscale
- La loi Bachelot modifiée pour plaire aux médecins
- p 6/7 ■ Enseignement : Non aux suppressions de postes ! Agglomération de Lyon ; Environs de Roubaix ; Limoges ; Ambazac ; Aube.
- Jeudi Noir expulsé par AXA.
- Seine-Saint-Denis : expulsions locatives

Dans le monde

- p 8/9 ■ Egypte : En guise de "transition démocratique", l'armée au pouvoir
- L'explosion des revendications ouvrières
- p 10 ■ Pour les immigrants tunisiens, les barbelés de l'Europe
- Algérie : 30 000 policiers face à 2 000 manifestants
- Grèce : Les financiers dictent leur loi
- p 16 ■ Italie : mépris des femmes et pourriture d'une société

Dans les entreprises

- p 11 ■ Thalès Vélizy.
- Pfizer Pocé.
- Michelin Clermont-Ferrand.
- p 12 ■ Cézus Chimie-Jarrie : le mouvement continue
- Chanel Compiègne
- CAF Rennes.
- Langon (Gironde).
- APF - Rennes
- p 13 ■ Groupe Renault : Pour les patrons, de l'argent, il y en a !
- Technocentre Renault-Guyancourt (Yvelines)
- PSA - Rennes
- p 14 ■ Arsenal de Lorient
- Norbert Dentresangle Thiaut (Nord) : en lutte contre les licenciements
- Arc International - Arques (Pas-de-Calais)
- Guy Noël Production Ambérieu-en-Bugey
- p 15 ■ Noroxo-Esson Mobil-Harnes (Pas-de-Calais)
- RATP
- Aéroport de Roissy : la médecine du travail remise en cause

• Bonus

Au paradis des traders... et des banquiers

Au moment de la crise financière, quand tous les États fournissaient sans compter des milliards aux banques pour « sauver » l'économie, les traders avaient été dénoncés à la vindicte publique. Les gouvernants s'étaient indignés de leurs bonus : la spéculation était responsable de la faillite, et les traders étaient scandaleusement récompensés pour leurs méfaits.

Durant l'été 2009, le ministre de l'Économie Lagarde avait dénoncé cette « honte absolue ». Sarkozy avait réclamé la fermeté et annoncé un code éthique, convoquant à l'Élysée les dirigeants des grandes banques et exigeant que « rien ne soit plus comme avant la crise ». Il exigeait « des engagements précis, pour que les comportements scandaleux, scandaleux, qui ont choqué les gens partout dans le monde, cessent ». De son côté la Communauté européenne annonçait « la fin des bonus extravagants »

grâce à des « règles d'encadrement les plus ambitieuses du monde ».

On voit aujourd'hui ce qu'il en est. Les principales banques françaises prévoient de verser trois milliards de bonus à leurs traders. BNP Paribas aurait provisionné dans ce but un milliard. Et il en est de même partout dans le monde. Ainsi, en Grande-Bretagne, Barclays verserait plus de 3 milliards et HSBC près de 1,5. Quant à la Royal Bank of Scotland, qui en 2009 avait été tellement aidée par l'État que certains la considéraient comme nationalisée, elle versera plus d'un million en moyenne à 200 traders.

Ces bonus ne sont jamais que des récompenses pour les profits que les traders font faire aux banques. À voir le montant des bonus, on imagine la hauteur des profits.

Vincent GELAS

Cercle Léon Trotsky

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour sujet :
« Le prolétariat international, la seule classe capable de mettre fin au capitalisme et à l'exploitation »

Bien des défenseurs du capitalisme se plaisent à affirmer que « la classe ouvrière n'existe plus », que l'on serait entré dans « la société de l'immatériel » ou que « les richesses sont aujourd'hui créées par les services ». En réalité, le prolétariat est aujourd'hui bien plus nombreux et bien plus puissant qu'il l'était au temps où Marx fonda le mouvement communiste. Qu'est-ce que le prolétariat aujourd'hui ? Comment a-t-il évolué ? Pourquoi sommes-nous convaincus qu'il reste la classe porteuse de l'avenir de l'humanité ?

Vendredi 4 mars
à 20 heures 30

Espace Paris-Est Montreuil
128, rue de Paris
Montreuil (Seine-Saint-Denis)

Métro : Robespierre (ligne 9)
Participation aux frais : 3 euros

DANS LES MÉDIAS

Sur i>Télé, jeudi 17 février à 21 heures
Nathalie ARTHAUD, invitée de l'émission « Élysée 2012 »



Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Metz

Dimanche 20 février

à partir de 11 h 30

CALP

(Centre d'activités et de loisirs)

de Metz-Plantières

Montbéliard

Samedi 5 mars

à partir de 15 heures

Halle polyvalente

La Roselière

Saint-Nazaire

Samedi 19 mars

à partir de 16 heures

Salle Jacques-Brel (Petit-Maroc)

Saint-Denis

Samedi 12 mars

À partir de 16 heures

Salle de la Légion d'honneur,

Métro Saint-Denis-Basilique

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Editorial des bulletins d'entreprise
du 14 février



Pour défendre notre vie, il faut s'attaquer à leurs profits

Quelle est la famille ouvrière qui ne constate pas au fil du temps la dégradation de son pouvoir d'achat? Même pour ceux qui ont conservé leur travail et dont la paie tombe tous les mois, avec le même salaire nominal, les fins de mois deviennent de plus en plus difficiles. S'il n'y a pas encore une inflation galopante, les prix augmentent insidieusement ou brutalement, mais davantage en tout cas que les salaires qui sont de fait bloqués. Même lorsqu'un patron

se fend d'une augmentation, elle tourne autour de 2 ou 3 % au maximum, mais plus souvent c'est du 0 %.

Et augmentent en particulier les prix de l'indispensable. Le logement, où dans bien des cas le salaire d'un des deux membres d'un couple de travailleurs passe quasi intégralement. Encore faut-il que les deux aient un travail et un salaire! Augmentent non seulement les prix de l'essence ou du fioul indispensables pour se déplacer, voire pour se chauffer, mais aussi de l'électricité et du gaz. Il en va de même pour la nourriture.

La situation est bien plus grave encore pour ceux qui ont perdu leur travail à la suite d'un licenciement et qui ont de moins en moins de chances d'en retrouver un. Il suffit de regarder autour de soi pour constater que la pauvreté monte inexorablement. Sans même parler de ceux qui sont privés de tout, y compris d'un logement, combien sont ceux qui n'ont plus les moyens de se soigner correctement? Pendant que le pouvoir d'achat des travailleurs baisse parce que le patronat bloque les salaires, l'État en rajoute. Oh, non pour compenser la perte de pouvoir d'achat mais, au contraire, pour l'aggraver: par le non-remboursement d'un nombre croissant de médicaments, par l'augmentation des frais des services hospitaliers!

C'est la crise, nous disent ceux qui nous gouvernent. Oui, c'est la crise d'un système économique débile. Mais les actionnaires ont toutes les raisons de se réjouir. Total annonce plus de 10 milliards d'euros de profit. Les deux grandes entreprises d'automobile de ce pays, Peugeot-Citroën et Renault, qui pendant les deux ans passés ont crié «au secours» et que l'État a arrosées de prêts à bon marché et aidées avec les primes à la casse, annoncent aujourd'hui, la première,

1,13 milliard de profit, et la seconde 3,5 milliards! Les autres, de Michelin à L'Oréal, sont à l'avenant.

En réalité, si la crise n'en est pas une pour le grand capital, c'est précisément parce que c'en est une pour les classes exploitées. Ces travailleurs, grâce à qui s'accumulent ces milliards encaissés par les actionnaires qui les gaspillent ensuite dans la spéculation. Les profits gigantesques des grandes entreprises viennent de la surexploitation du monde du travail, des salaires insuffisants, de l'usure accrue au travail. L'État participe à ce système de vases communicants qui ne communiquent que dans un sens, pour drainer l'argent des pauvres vers les riches.

Les prélèvements de l'État, les économies sur les services publics sous prétexte de résorber la dette de l'État, sont destinés à compenser les milliards versés aux banques sous forme de cadeaux purs ou d'intérêts, sur le dos des salariés.

La seule force capable d'arrêter cette machine infernale est un sursaut collectif du monde du travail. Le mouvement de septembre-octobre en a donné un avant-goût. Mais, pour faire peur au grand patronat, les manifestations ne suffisent pas en elles-mêmes, il faudra l'attaquer dans ce qu'il a de plus cher: ses profits. Il faut, en arrêtant la production, arrêter la pompe à profit. Et, à l'instar de cette génération qui avait fait les grandes grèves de 1936, il faudra occuper les usines, afin que les patrons et les actionnaires se sentent menacés même dans la propriété de ce qu'ils considèrent comme leurs biens, mais qui résulte du travail de tous et qui devrait être mis sous le contrôle de la collectivité.

Des deux catastrophes qui frappent le monde du travail découlent les deux objectifs vitaux qu'il nous faudra imposer:

Pour résorber le chômage: il faut interdire les licenciements et répartir le travail entre tous sans diminution de salaire

Pour stopper la chute du pouvoir d'achat: il faut l'augmentation générale des salaires, garantis contre l'inflation par leur indexation automatique sur les hausses de prix.

Nous ne sommes pas encore prêts pour l'imposer? C'est incontestable, mais c'est la seule perspective pour le monde du travail s'il veut survivre.

Arlette LAGUILLER

• Laurence Parisot au « petit Nicolas »

Doit mieux faire !

Le patronat a bien des moyens de peser sur le gouvernement, voire de lui dicter sa politique loin des regards indiscrets. Mais, à l'occasion, il ne dédaigne pas de le faire en public. Et Laurence Parisot, présidente du Medef, s'y est employée le 13 février, au «Grand Rendez-Vous» d'Europe 1.

Affirmant «ne pas être en phase avec tout» ce qu'avait dit Sarkozy lors de son show sur TF1, elle a regretté que le

président n'ait pas annoncé le «zéro charge pour toute embauche dans les TPE», ces très petites entreprises parfois filiales de grands groupes. Pour le Medef, ce qu'il appelle le «coût du travail» est trop élevé, répète-t-il depuis des années. Il doit baisser. Encore et toujours plus. Car si, en dix ans, la part de la richesse nationale revenant au travail s'est déjà réduite de 10% au profit du capital, ceux qui le détiennent n'en ont jamais assez.

Parisot réclame donc plus d'argent de l'État. Mais pas question qu'il «s'ingère», dit-elle, dans la gestion des entreprises, tel le projet d'instaurer un bonus-malus pour celles-ci en fonction de leur nombre d'apprentis, projet que Sarkozy est prié de remballer.

Sur le financement de la dépendance, présenté par Sarkozy comme un des «grands chantiers» du quinquennat, là encore, Parisot a tracé la feuille

de route du gouvernement. Il doit en tenir à l'écart la Sécurité sociale, et offrir ce marché de 30 milliards d'euros aux compagnies d'assurance privées.

Et quand Parisot dit son «admiration totale pour la jeunesse» de Tunisie et d'Égypte, ce qui ne coûte rien, c'est pour insister aussitôt sur la nécessité, pour le gouvernement, de rétablir au plus vite «des relations économiques normales», c'est-à-dire profitables pour

le patronat français, avec ces pays-là. La concurrence, États-Unis et Allemagne, y a déjà envoyé ses émissaires politiques, a-t-elle relevé. Façon de dire à Sarkozy, Fillon ou Alliot-Marie: «Fais ta valise!» Et cette fois, non pas pour qu'ils aillent en Tunisie et en Égypte passer des vacances aux frais de la princesse (ou du dictateur), mais pour y défendre les intérêts du patronat français.

Pierre LAFFITTE

• Dépendance des personnes âgées

Après les retraites, le gouvernement s'attaque à l'assurance maladie

« Il faut un contrat d'assurance privée obligatoire, car il me semble qu'envisager ce dossier via une cinquième branche de la Sécurité sociale serait tout à fait catastrophique. » C'est ce qu'a déclaré, à propos de la dépendance des personnes âgées, Laurence Parisot, la présidente du Medef, le 13 février sur Europe 1.

Trois jours plus tôt, dans sa prestation de soirée sur TF1, Sarkozy en avait appelé à la création d'une « cinquième protection », dont il avait immédiatement précisé qu'elle ne pourrait être assurée par la Sécurité sociale mais par la souscription d'une assurance obligatoire.

Cinquième « protection », cinquième « risque », cinquième « branche »... Quelle que soit l'appellation choisie, il s'agit de faire passer l'idée que la dépendance ne peut justement pas être couverte par la Sécurité sociale, et notamment l'une de ses quatre branches, la branche maladie. Pourtant, si des personnes âgées en sont réduites à ne plus pouvoir assurer seules les gestes essentiels de la vie quotidienne, c'est bel et bien parce qu'elles souffrent d'une maladie, qu'elle soit cardiaque, respiratoire, neurologique ou autre. En fait, derrière les discours de ces serviteurs du patronat, l'objectif est de réduire un peu plus encore l'étendue de l'assurance maladie et de la Sécurité sociale.

Il y a peu, pour tenter de justifier la « réforme » des retraites, gouvernement et patronat mettaient en avant l'allongement



de l'espérance de vie au cours des dernières décennies. Ils affirmaient que puisqu'on vit plus vieux, il faut nécessairement travailler plus longtemps avant d'avoir droit à sa pension. Et ils passaient complètement sous silence l'augmentation de la productivité du travail au cours des mêmes décennies, qui pourrait largement permettre de financer des années supplémentaires de retraite.

Ils reprennent désormais le même discours, les mêmes faux arguments, prétextant que, puisqu'on vit plus vieux et que donc le nombre de personnes âgées dépendantes augmente, la Caisse d'assurance maladie ne peut plus payer. Ils passent cette fois sous silence

l'énorme augmentation de la richesse de la société dans le même temps. Car cette richesse s'est concentrée à un pôle de la société, sous forme d'îles paradisiaques, de demeures et de yachts somptueux, de toutes sortes de produits de luxe qui font que l'industrie productrice de ces produits n'a jamais été aussi florissante.

Et plutôt que de consacrer cette richesse à améliorer les conditions de vie des plus pauvres, il est question de les faire payer encore un peu plus pour financer eux-mêmes, par une assurance obligatoire supplémentaire, leur risque maladie, leur risque d'éventuelle dépendance de leurs vieux jours.

Sophie GARGAN

Encore une loi anti-immigrés !

Le 10 février, les sénateurs de droite ont adopté un énième projet de loi relatif à l'immigration, de 84 articles cette fois-ci, la plupart répressifs contre les migrants. Cette loi repassera au Parlement le 8 mars, ce qui permettra à Sarkozy d'agiter encore leurre de l'immigration, comme il le fait depuis huit ans qu'il est au gouvernement.

Cette loi renforce les peines de bannissement du territoire pour l'étranger n'ayant pas appliqué un ordre de retour dans son pays d'origine.

Elle renforce aussi l'extension des « zones d'attente », qui n'existaient qu'aux points de passage frontaliers, comme les aéroports. Demain, si un groupe d'au moins dix personnes, venant d'arriver en France, est interpellé ailleurs qu'à un poste frontière, ce lieu sera classifié « zone d'attente », et donc les interpellés pourront être expulsés sous procédure d'urgence.

Cette loi prévoit aussi que le temps de détention maximum d'un étranger en centre de rétention administrative (CRA) passera de 32 à 45 jours (il y a trois ans, il était de 12 jours). Hortefeux, qui a pris le relais de Besson pour défendre cette loi, demande ce supplément de détention afin de pouvoir effectuer davantage d'expulsions.

Actuellement, chaque année, sur les 50 000 étrangers retenus dans les CRA, 30 000 sont expulsés de France et 20 000 sont libérés parce qu'ils justifient de la légalité de leurs papiers ou de leur droit à l'asile. Mais, aux yeux du gouvernement, trop d'entre eux sont libérés parce que les procédures d'expulsion et de réadmission dans leurs pays d'origine ne sont pas remplies dans les délais. D'où l'aggravation des durées d'emprisonnement.

Un autre article de cette loi ouvre la possibilité de maintenir un étranger en rétention administrative jusqu'à dix-huit mois. C'est parfois le cas d'étrangers condamnés à la prison pour « des actes de terrorisme » ou, beaucoup plus vague, pour « un comportement lié à des activités à caractère terroriste pénalement constatées ».

Après avoir purgé leur peine, ceux-ci seront maintenus si nécessaire dix-huit mois de plus en CRA, pour parvenir à les renvoyer vers leur pays d'origine ou un pays tiers. Ces cas sont rares. Mais cet article sur la grande criminalité et le terrorisme, présenté dans une loi sur l'immigration, permet au gouvernement d'amalgamer volontairement celle-ci avec l'insécurité et le terrorisme, afin d'alimenter une démagogie électorale réactionnaire.

Louis BASTILLE

• Florence Cassez-Salah Hamouri Deux poids, deux mesures

Le cas de Florence Cassez, cette jeune Française emprisonnée au Mexique, a provoqué les interventions aux plus hauts sommets de l'État. Alliot-Marie et Sarkozy n'ont pas ménagé leurs critiques envers « ce déni de justice qui aura des conséquences sur les relations entre la France et le Mexique ».

Tant mieux pour Florence Cassez si ces pressions finissent par jouer en sa faveur. Il y a pourtant d'autres ressortissants français, emprisonnés à l'étranger, qui n'ont pas droit à autant d'égards. C'est en particulier

le cas de Salah Hamouri, un franco-palestinien défenseur de la cause palestinienne, condamné depuis 2008 par un tribunal militaire israélien, installé et emprisonné depuis plus de six ans en Israël. Le déni de justice est pourtant avéré puisqu'il n'est accusé que d'avoir eu « l'intention » de participer à un invraisemblable complot, le fait à sa charge étant d'être simplement passé devant la maison d'un rabbin ! Et l'acharnement de la justice militaire israélienne a été jusqu'à lui refuser une libération anticipée, après avoir

purgé la moitié de sa peine, car jugé « trop dangereux ».

Interrogé sur son cas et sur le silence des autorités françaises à son sujet, la ministre des Affaires étrangères Alliot-Marie s'est retranchée derrière le fait qu'« il n'appartient pas aux autorités françaises d'intervenir ou même de commenter les procédures judiciaires d'un État souverain ».

Ce qui vaut pour le Mexique cesserait-il d'exister lorsqu'il s'agit d'Israël ?

Roger MEYNIER

• France Télécom

Une « transition » qui n'a fait que ravalier la façade

À la tête de France Télécom, Didier Lombard, dont le nom est associé aux suppressions d'emplois, au stress et aux suicides dans cette entreprise, devrait céder officiellement la place le 1^{er} mars à Stéphane Richard, qui se targue de construire un « nouveau France Télécom ».

En fait, dès 2009, le gouvernement avait envoyé Richard, à l'époque directeur de cabinet de la ministre de l'Économie Lagarde, pour reprendre en main France Télécom. Car il craignait que l'émotion suscitée par les suicides liés aux 22 000 suppressions d'emplois se transforme en fronde sociale.

Lombard avait provoqué un tollé en parlant à l'époque de « la mode des suicides ». Cela lui valut d'être poussé progressivement vers la sortie, au profit de Richard. Celui-ci s'en félicite en soulignant « combien le processus de transition à la tête du groupe s'est effectué de manière exemplaire, dans l'intérêt de l'entreprise ».

La « transition » à France Télécom a consisté à changer la façade pour poursuivre les suppressions d'emplois dans l'intérêt des actionnaires, parmi lesquels des fonds d'investissement, et donc la même pression sur le personnel.

J. S.

• Chômage

Sarkozy aide les patrons, pas les chômeurs

Sarkozy a annoncé à la télévision le 10 février « 500 millions supplémentaires pour l'emploi », parlant d'aider en priorité les chômeurs de longue durée et les jeunes. Aux premiers, il offre dans l'immédiat... un nouvel entretien à Pôle emploi, des formations et un meilleur suivi. Quant aux jeunes, Sarkozy n'envisage pour eux que des contrats aidés et le développement de l'apprentissage et de la formation en alternance.

La moitié des 500 millions dont parle Sarkozy est censée financer 50 000 contrats aidés supplémentaires, en plus des 390 000 déjà prévus par la loi de finances.

Ces contrats aidés visent à réduire le coût du travail pour l'employeur, par des subventions de l'État et des exonérations de charges sociales et de taxes. Il en existait de nombreuses variantes auparavant,

mais depuis 2010 elles ont été regroupées en un contrat unique d'insertion (CUI), appelé contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le privé et contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le public. L'aide de l'État peut atteindre 47 % du smic brut pour le privé et jusqu'à 95 % du smic dans le secteur public. À la fin de l'année 2010, le gouvernement avait annoncé la

suspension de ces contrats (par exemple pour les surveillants dans les établissements scolaires), faute de crédits. De nombreuses associations fonctionnant grâce à ces aides ont alors protesté.

Ces contrats aidés ne sont cependant pas des emplois stables, ils n'ont qu'une durée maximale de deux ans, renouvellements et prolongements inclus. Ils permettent pour l'instant au gouvernement de limiter la progression des chiffres du chômage sans rien demander au patronat.

Sarkozy a parlé aussi d'encourager la formation en alternance et d'instaurer un bonus-malus pour les entreprises, selon qu'elles prendront ou pas

des jeunes en apprentissage. L'objectif déclaré est de doubler le nombre d'apprentis pour dépasser le million, en offrant de nouvelles exonérations de charges aux patrons. On ne voit pas pourquoi les entreprises qui sont prêtes à embaucher des travailleurs se passeraient d'un tel cadeau. Mais cela ne résorbera pas le chômage, car les capitalistes qui licencient et ferment des usines, ou les petites entreprises qui n'arrivent pas à faire face à la crise, n'embaucheront pas davantage.

Sarkozy ne veut surtout rien faire pour s'attaquer au patronat, responsable du chômage. Au contraire. Il l'aide, non à l'embauche, mais à faire de plus en plus de profit avec

moins de salariés. Les chômeurs de longue durée, ceux qui touchent le RSA, n'ont que faire de nouvelles formations, de nouveaux entretiens, qu'ils ne connaissent que trop bien. Les jeunes fourniront une main-d'œuvre bon marché au patronat pendant leur formation, mais ne seront même pas assurés de trouver un travail après.

Contre le chômage, aujourd'hui, il faut imposer l'interdiction des licenciements et le partage du travail entre tous sans diminution de salaire, financés par les profits actuels ou passés des capitalistes. Et cela, seuls les travailleurs peuvent le faire.

Pierre MERLET

La loi Bachelot modifiée pour plaire aux médecins

D'après le journal Les Échos du 10 février, l'UMP se proposerait de modifier la loi Hôpital, patients, santé, territoires présentée par Roselyne Bachelot en 2009, quand elle était encore ministre de la Santé.

Deux dispositions concernant les médecins libéraux seraient supprimées, car « très mal vécues par les professionnels » d'après le sénateur Fourcade. Ces deux décisions n'avaient d'ailleurs même pas vu le début d'une réalisation, car les décrets d'application n'ont jamais été publiés.

Les médecins généralistes n'auront donc plus à payer une amende de 2 946 euros par an, s'ils refusent d'aider leurs confrères travaillant dans des zones dites « déserts médicaux » où le manque de médecins pose problème, certaines banlieues et des campagnes qui se dépeuplent. Fini donc ce que Bachelot, jamais avare de mots creux, avait pompeusement appelé le « contrat santé-solidaire ».

Les généralistes n'auront pas non plus à déclarer leurs absences, cette déclaration étant impossible à contrôler, toujours d'après le sénateur Fourcade.

Le principal syndicat de

médecins libéraux, la CSMF, se félicite des suppressions de contraintes pour une « profession malmenée depuis 2007 ». Il demande un geste de plus avec la suppression de l'amende de 50 centimes d'euro pour les médecins qui ne transmettent pas les feuilles de soins par le biais de la carte Vitale. Le même syndicat n'avait pas hésité à demander à ses adhérents de faire payer cette taxe aux patients, ce qui aurait porté le prix de la consultation à 23,50 euros, puisque depuis le 1^{er} janvier 2011 le tarif de la consultation chez un généraliste a augmenté d'un euro, passant à 23 euros.

La droite gouvernementale éprouve visiblement le besoin de faire des gestes en direction d'un électorat qui lui est traditionnellement acquis mais qui a pu être mécontenté par certaines mesures pouvant limiter un peu son droit sacro-saint à faire ce qu'il veut. Quant à la majorité de la population, elle n'a droit à aucune de ces attentions et la politique gouvernementale est synonyme pour elle de franchises médicales, baisse des remboursements, etc. et a comme conséquence que beaucoup doivent renoncer à certains soins, devenus trop chers.

Cédric DUVAL

• Projet de réforme fiscale

Quand la droite discute... de ce qui l'intéresse

Un débat se déroule depuis quelque temps au sein de la droite pour décider de la meilleure façon de réformer l'impôt sur le revenu.

Ces gens qui écartent d'un geste toute augmentation des salaires (« Impossible, vous n'y pensez pas ! »), qui votent les yeux fermés le prolongement de deux ans de la durée du travail, la diminution des remboursements de médicaments ou celle du nombre d'enseignants, discutent en revanche des mois, dépensent des litres de salive, des tonnes de papier et des heures d'antenne lorsqu'il s'agit d'aménager l'impôt des plus riches.

Faut-il conserver, ou non, le bouclier fiscal qui permet aux 20 000 plus gros foyers fiscaux d'obtenir globalement 700 millions d'euros de remboursement d'impôt ? Faut-il supprimer ou aménager l'ISF, l'impôt de solidarité sur la fortune, frappant ou plutôt caressant les patrimoines au-delà

de 800 000 euros ? Le ministre du Budget Baroin propose de relever le seuil d'imposition à 1,3 million d'euros, en exonérant ainsi 300 000 contribuables. La ministre de l'Économie Lagarde est d'un autre avis. Faut-il créer une nouvelle tranche d'impôt, pour les contribuables les plus aisés ? Et tel député UMP de débattre avec tel ministre pour savoir s'il faut déplafonner l'abattement ou abattre le déplafonnement...

Ces querelles masquent un problème politique réel. La droite au pouvoir voudrait à la fois réduire autant que faire se peut les impôts des très riches, donner si possible un petit cadeau aux familles aisées qui constituent son électorat naturel, et assurer quand même des rentrées fiscales suffisantes à l'État. Et, de plus, selon le rapporteur UMP du budget à l'Assemblée nationale, elle souhaite faire cela « sans prendre de risque politique inutile ». C'est-à-dire sans donner l'impression de faire payer les petits patrons

pour les gros et les travailleurs pour les propriétaires.

Quoi qu'il en soit, il est probable que la nouvelle réforme fiscale se traduira par une nouvelle diminution d'impôt pour les classes possédantes, dans leur partie supérieure ou dans leur ensemble. Jusque-là les classes populaires ont payé ces cadeaux aux riches par la dégradation des services publics, par la baisse des prestations sociales et par l'augmentation des impôts locaux. Le moment arrivera fatalement où l'État voudra les faire payer directement, les pressurer encore plus ouvertement, en augmentant leurs impôts, essentiellement la TVA que chacun paye sur tout ce qu'il achète. Copé, toujours en avance d'un mauvais coup contre les travailleurs, en parle déjà.

Un « risque politique » au sens de l'UMP, aussi hypothétique qu'électoral, ne suffira pas à éviter cela. Seule une véritable explosion sociale le pourra.

Paul GALOIS

• Fillon – Moubarak

L'hommage au dictateur

Lors d'un discours, sur le porte-avions *Charles-de-Gaulle* samedi 12 février, au lendemain de la fuite de Moubarak, Fillon n'a pas hésité à lui rendre un dernier et vibrant hommage. Il a salué sa « décision courageuse de quitter le pouvoir », et ajouté que « personne ne pourra contester la contribution qu'il a apportée à la

cause de la paix dans la région ». Personne... sauf par exemple les Égyptiens, qui ont vécu plus de trente ans sous cette dictature inique, ou les Gazaouis, qui manquent des produits les plus élémentaires parce que le régime de Moubarak a bloqué la frontière avec la bande de Gaza.

Fillon a exprimé ainsi

l'hommage de l'impérialisme français à l'un de ses suppôts. Dans la foulée de cette déclaration, il s'est rendu en Arabie saoudite auprès d'un autre dictateur, pour y négocier de gros contrats au profit des capitalistes français.

Stéphane FORT

Non aux suppressions de postes !

Lors de son show télévisé du jeudi 10 février, au soir de la journée de grève appelée par les principaux syndicats enseignants, Sarkozy a affirmé, sûr de lui, que depuis vingt ans il y avait eu 45 000 enseignants en plus, pour 600 000 enfants en moins dans les établissements scolaires.

Ce ne sont déjà pas les mêmes chiffres que ceux qu'il avait avancés un mois plus tôt mais, surtout, ces données n'ont rien à voir avec les statistiques de l'Insee, organisme qui, lui, a la réputation d'être sérieux. En 1990 il y avait 14 828 000 jeunes scolarisés, de la maternelle à l'université, et 14 955 000 en 2009, soit une augmentation de 127 000 élèves et étudiants, auxquels

s'ajoutent les 48 000 prévus à la prochaine rentrée. Du côté du personnel, enseignant et administratif, le nombre d'emplois a diminué de près de 44 000 en vingt ans, passant de 1 171 300 à 1 127 745.

Sarkozy n'en est pas à une contre-vérité près, mais elles ne trompent que ceux qui veulent être trompés. Lors de la journée de grève du 10 février, le mot d'ordre était unanime : enseignants, élèves et parents refusent les 16 000 nouvelles suppressions de postes prévues pour la rentrée. Et dans certains établissements la mobilisation n'a pas faibli au lendemain de cette journée.

M. L.



• Agglomération lyonnaise Absences non remplacées La coupe déborde !

La colère gronde chez les enseignants et les parents d'élèves des écoles maternelles et primaires des banlieues populaires de Lyon, en raison des nombreux instituteurs absents non remplacés.

Ces absences non remplacées ne sont pas seulement des journées isolées, mais plusieurs jours consécutifs ou des semaines entières, voire des congés maternité, pourtant prévus longtemps à l'avance. D'après le Snuipp, le principal syndicat du primaire, la première semaine de février 200 classes étaient sans remplaçant dans le département du Rhône.

Les enfants sans institutrice sont répartis dans les autres classes, dont ils ne peuvent pas suivre l'enseignement. L'école devient alors pour eux une simple garderie, où ils passent des journées sans rien apprendre.

À Feyzin, à Vénissieux, à Saint-Symphorien-d'Ozon, à Bron, à Corbas, à Lyon dans les 7^e et 8^e arrondissements, à Saint-Priest, entre autres, les parents se sont mobilisés pour protester, alertant la presse. Mais chaque fois l'inspection académique répond qu'elle n'a plus de

remplaçants disponibles.

À Vaulx-en-Velin aussi, les parents, excédés, se sont mobilisés : à l'école Jean-Vilar, où pas moins de cinq remplaçants auraient été nécessaires, puis à l'école Anton-Makarenko et à Frédéric-Mistral, ils ont occupé les salles de classe pour exiger le remplacement des enseignants absents. À Frédéric-Mistral, où une classe de CP attendait vainement depuis un mois un remplaçant pour toute la fin de l'année scolaire, cette action a payé : malgré les tentatives d'intimidation de l'inspectrice de l'Éducation nationale, qui a accusé les enseignants de faute professionnelle pour avoir encouragé les initiatives des parents et laissé entrer le journaliste, une remplaçante était affectée à ce poste dès le lendemain matin. D'autres écoles ont obtenu un remplaçant après avoir protesté publiquement.

La grève du jeudi 10 février a été très bien suivie dans la plupart de ces écoles de banlieue et un certain nombre ont été fermées. Les parents comme les instituteurs n'ont pas l'intention de relâcher la pression d'ici les vacances, le 26 février.

Correspondant LO

• Environs de Roubaix

Mobilisation dans des lycées professionnels

Jeudi 27 janvier était confirmée la suppression de la filière Maintenance du lycée professionnel Savary de Wattrelos et annoncée la suppression de huit postes et demi, sur les 40 enseignants, soit 20 % de l'effectif. Ceux qui resteraient l'année prochaine auraient des classes fusionnées à 30 élèves en matière générale, comme en français ou en mathématiques. Même les élèves disent : « *Vu nos difficultés, vous n'y arrivez déjà pas à 15, alors à 30, ça va être du n'importe quoi !* »

Le lendemain, une assemblée générale a regroupé la presque-totalité des professeurs présents. La grève « reconductible et active » a été

vote pour le lundi 31 janvier. La suppression de la filière Maintenance – qui reste une filière avec des débouchés – ne passe vraiment pas. Le Conseil régional y a aussi investi plus de 500 000 euros il y a quelques années, et tout cela disparaîtrait en fumée !

Durant les trois jours qu'a duré la grève, la première semaine, nous avons manifesté jusqu'au centre de Roubaix, dans une ambiance dynamique. Sur les 5 km du trajet, les élèves fondaient sur tous les passants et rentraient dans les bus pour distribuer les tracts. Nous avons organisé des équipes d'une quinzaine, avec mégaphone, tracts

et banderoles, pour s'adresser aux enseignants d'autres lycées qui sont touchés par des suppressions.

Après trois jours de grèves, de manifestations, de rencontres avec d'autres établissements, la seule réponse du rectorat a été de proposer quelques heures supplémentaires à la place de certains postes supprimés à deux des quatre lycées. Cela a été pris comme une insulte : ceux qui resteraient l'année prochaine devraient donc faire des heures supplémentaires pour doubler des classes et ainsi pallier aux renvois des collègues. Pas question !

Correspondant LO

• Lille

Stop à la casse de l'éducation !

L'académie de Lille est l'une des plus touchées par les suppressions de postes pour la rentrée 2011, plus de 800 dans le public et plus de 300 dans le privé, et cela après déjà plusieurs années de réductions importantes.

Plus de 4000 personnes ont manifesté à Lille le 10 février, soit deux fois plus que le samedi 22 janvier. Il y a eu aussi des

manifestations locales. Pour l'instant, ce sont en majorité les établissements les plus touchés, parmi les lycées professionnels ou les filières technologiques, qui se mobilisent.

Mais d'autres établissements sont concernés : au lycée classique Queneau, à Villeneuve-d'Ascq, neuf postes sont supprimés, au lycée Faidherbe de Lille les effectifs des classes

devraient monter à 38 ! Quant aux écoles maternelles et primaires, les suppressions ne seront annoncées qu'après les élections cantonales. Mais d'ores et déjà la rectrice a annoncé publiquement qu'il n'était plus nécessaire de scolariser avant trois ans tous les enfants de la région...

Correspondant LO

• Limoges

Succès de la manifestation des enseignants

De 1 200 à 2 000 manifestants, enseignants, parents d'élèves et lycéens se sont rassemblés devant le rectorat de Limoges jeudi 10 février, à l'appel de la FSU et de la CGT. Après un lâcher symbolique de ballons noirs, les manifestants ont défilé dans les rues du centre-ville.

Les enseignants des collèges étaient les plus nombreux : de Limoges, les collèges Ventadour et Firmin-Rose, ce dernier en grève à 100 % en solidarité avec les autres bien que cette année il ne subisse pas de suppression, le collège d'Ambazac, celui de Couzeix. On notait aussi une présence importante du lycée de Saint-Junien. Des enseignants avaient fait le déplacement de Tulle et d'Ussel, en Corrèze, pour venir manifester à Limoges.

Depuis le début de la semaine, dans la plupart de ces établissements, enseignants et parents d'élèves ont multiplié

les actions de protestation : « collège mort » à Donzelot, à Limoges, grève des enseignants au collège d'Ambazac ; à Saint-Junien, parents d'élèves et élèves ont bloqué le lycée pendant toute une journée, manifesté et distribué des tracts à différents points de la ville.

Dans l'académie de Limoges, plus de 500 postes d'enseignants ou de personnels de l'éducation ont disparu depuis quatre ou cinq ans. Les conditions d'enseignement se sont dégradées chaque année un peu plus, avec des suppressions de classes, d'options, de filières. À la rentrée prochaine, 95 autres postes sont condamnés, avec pour conséquence la disparition, entre autres, d'une classe préparatoire d'un lycée de Limoges et d'un baccalauréat professionnel à Saint-Yrieix. L'inquiétude est grande : quel avenir pour la jeunesse des couches populaires ?

Correspondant LO

• Ambazac (Haute-Vienne)

Colère au collège

Vendredi 4 février, les enseignants du collège d'Ambazac près de Limoges (le plus important de l'académie) ont découvert une baisse de 10 % de leur dotation horaire, signifiant la fermeture de deux classes et la suppression de cinq postes, ce qui conduira à des effectifs de 29 ou 30 élèves par classe, puisque le nombre total d'élèves ne baissera pas à la rentrée prochaine.

Leur réaction fut immédiate. Pas question de laisser faire, de surcharger les classes, alors qu'au contraire tout le monde pensait acquise l'ouverture d'une nouvelle classe de 6^e

Le premier jour de mobilisation, lundi 7 février, a été une réussite, avec 100 % de grévistes et seulement une vingtaine d'élèves présents, sur plus de 700.

Le jeudi 10 février, enseignants et parents se sont retrouvés dans un cortège solidaire pour se joindre aux quelque 1 500 autres collègues qui manifestaient contre les suppressions de postes. La semaine s'est terminée par la distribution d'un tract à la population, recevant de nombreuses marques de soutien.

Correspondant LO

• Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne)

Lycée gravement amputé

Jeudi 10 février, dans la petite ville de Saint-Yrieix-la-Perche, dans le sud de la Haute-Vienne, environ 120 personnes, élèves, professeurs, parents d'élèves, ont manifesté pour dénoncer les conséquences de la politique du gouvernement sur la cité scolaire Darnet, qui compte 120 enseignants et 1 100 élèves. Deux postes d'enseignement vont être supprimés au lycée, deux classes du collège vont disparaître, entraînant la

surcharge d'autres classes, à 29-30 élèves, et au LEP, deux bacs pro n'existeront plus.

Lors de la manifestation, une banderole disait : « Des élèves n'auront pas de place et, pour les autres, qui pourra payer les frais pour aller à Limoges ou à Saint-Junien ? » On a aussi pu entendre plusieurs fois : « On ferme des classes, des services à l'hôpital, on ne peut pas les laisser continuer. »

Correspondant LO

• Aube

L'éducation nationale sacrifiée, ça ne passe pas !



Jeudi 10 février, 280 travailleurs de l'Éducation nationale ont manifesté à Troyes pour exprimer leur colère, suite aux annonces de suppressions de moyens dans les établissements scolaires de l'Aube.

Après les collèges l'an dernier, les lycées techniques et professionnels sont particulièrement touchés cette année. Les prévisions annoncent une hécatombe. Pour le département, alors que les effectifs d'élèves sont en hausse, vingt-cinq postes sont supprimés au total.

• Lycée Queneau – Yvetot (Seine-Maritime)

Non aux classes surchargées, non aux suppressions de postes !

Au lycée Raymond-Queneau d'Yvetot (1 400 élèves), les enseignants et les élèves sont en grève contre les prévisions pour la rentrée 2011. Celles-ci s'avèrent particulièrement scandaleuses : des classes surchargées, moins de dédoublements. Pas moins de sept postes d'enseignants doivent être supprimés.

Depuis jeudi 10 février, les enseignants, les lycéens et les parents du lycée Raymond-Queneau se mobilisent contre les décisions du rectorat : des classes entre 33 et 35 élèves, des

La cité scolaire des Lombards, située dans un quartier populaire de Troyes, est l'établissement le plus touché, pour la deuxième année consécutive, avec douze postes d'enseignants en moins ! Dans cette cité scolaire, l'annonce des suppressions de postes a d'abord assommé tout le monde. Il aurait fallu que chaque équipe se débrouille, par matière, dans son coin, pour gérer à la fois les heures en moins, les postes à supprimer et paradoxalement les heures supplémentaires à répartir.

Avant la manifestation du

10 février, une assemblée générale inter-établissements réunissant une bonne cinquantaine d'enseignants de tous les lycées de l'agglomération troyenne a eu lieu au lycée Camille-Claudel, établissement du centre-ville. Chacun a expliqué les conséquences dramatiques pour son établissement. « On doit tous se sentir concerné et réagir », a lancé un enseignant. Une nouvelle assemblée générale inter-établissements est prévue pour le mercredi 16 février.

Correspondant LO

options non financées et des dédoublements supprimés (notamment en langues et technologies industrielles), alors que la rénovation d'un bâtiment, prévue pour l'année prochaine, aura pour conséquence qu'une grande partie des cours se tiendront dans des baraques de chantier, locaux particulièrement bruyants.

Face à ces décisions scandaleuses, un grand nombre de professeurs et de lycéens, soutenus par des parents d'élèves, se sont engagés dans une grève reconductible pour faire reculer le rectorat. Le 10 février, le lycée était bloqué à la fois par les enseignants et les élèves, qui ont rejoint le lendemain les professeurs grévistes pour manifester en ville. Les nombreux témoignages de sympathie des passants ont été considérés comme autant d'encouragements pour continuer la lutte engagée.

Lundi 14 février, la grève continuait alors qu'une délégation était reçue par le rectorat. Les réponses de celui-ci étant négatives, les grévistes ne comptent pas en rester là !

Correspondant LO

• **Après le départ de Moubarak**

En guise de « transition démocratique », l'armée au pouvoir

On ne peut, bien sûr, qu'éprouver de la joie à la nouvelle de la chute d'un dictateur qui a opprimé son peuple pendant trente ans. Mais en rester là, c'est témoigner d'une étroitesse de vue, d'une étroitesse de vue sociale, celle de petits bourgeois libéraux qui se contentent, en guise de démocratie, de la promesse – et de la promesse seulement – d'un régime vaguement parlementaire. Cela peut s'expliquer de la part de ceux d'entre eux qui ont manifesté place Tahrir pendant dix-huit jours, sortant de décennies d'oppression, d'absence de liberté, qui ont cherché en tâtonnant leur chemin dans la lutte et ont risqué leur peau en le faisant. Cela peut s'expliquer encore plus de la part des déshérités qui ont rejoint la lutte. Cela est impardonnable, en revanche, de la part de ceux qui commentent de loin l'évolution de la situation en Égypte, surtout s'il s'agit de militants qui se piquent d'être d'extrême gauche, voire des révolutionnaires.

Car, Moubarak parti pour aujourd'hui, espère-t-il, paisiblement des 40 ou 70 milliards volés à son peuple, la hiérarchie militaire et l'armée, dont il était le représentant et qui étaient le socle de son régime, demeurent.

À peine deux jours après le départ de Moubarak, son successeur, Tantaoui, ministre de la Défense du dictateur déchu depuis 1991, a donné un avant-goût de sa conception de la liberté en dénonçant les grèves et en s'appropriant à interdire les réunions syndicales et corporatives. Ce qui signifie en clair que non seulement les masses exploitées, les pauvres de ce pays, les ouvriers, les paysans pauvres, les chômeurs et l'innombrable petit peuple qui vit avec moins d'un euro par jour, ne peuvent espérer aucun changement de leur sort à partir du changement de régime, mais sont écartés même des droits et des libertés élémentaires dont profiteront peut-être – ce n'est même pas sûr! – les petits bourgeois, les étudiants, les intellectuels, les diplômés laissés au chômage, qui ont constitué le gros des troupes de la place Tahrir.

On verra d'ailleurs combien de ceux qui ont dansé, chanté, sur cette place au départ de Moubarak se soucieront de ce que deviennent les travailleurs qui, à leur exemple peut-être, se sont mis à défendre leur droit à l'existence, ne serait-ce qu'en réclamant la hausse de leur pouvoir d'achat et de meilleures conditions de travail.

Moubarak poussé vers la sortie

Le jeudi 10 février encore, Moubarak se cramponnait à son poste, prononçant un discours d'un paternalisme surréaliste en s'adressant à la jeunesse révoltée, comme « un père à ses enfants », disait-il. Les rumeurs le donnaient pourtant déjà partant, rumeurs corroborées non seulement par les déclarations de certains officiers mais aussi par le directeur de la CIA en personne. Moubarak pensait encore avoir avec lui les sommets de la hiérarchie militaire, des collaborateurs, des hommes qu'il avait lui-même placés aux commandes et qui ont certainement partagé avec lui le pillage des caisses de l'État.

Ses phrases désespérées, jurant qu'il n'obéirait pas à « aux diktats de l'étranger d'où qu'ils viennent », se permettant de râler contre les dirigeants des États-Unis qui l'ont lâché, ne pouvaient évidemment pas convaincre les manifestants de la place Tahrir. C'était raté également si elles s'adressaient aux chefs de son armée. Car il avait beau les avoir nommés, ils obéissaient plus à l'état-major américain qu'à lui-même.

Que recouvrait le changement intervenu dans la nuit de jeudi 10 à vendredi 11 février, entre le discours de Moubarak et celui de son épiphème vice-président Souleïmane, qui

annonçait que « le président Moubarak a décidé d'abandonner le poste de président de la République et chargé du Conseil suprême des forces armées de gérer les affaires du pays »? Était-ce le constat que ses derniers fidèles à la tête de l'armée avaient abandonné Moubarak? Était-ce parce que, dans un accès de responsabilité vis-à-vis de la hiérarchie de l'armée, il ne voulait pas courir le risque que celle-ci se divise?

Aucune espèce d'importance : de toute façon, Moubarak était déjà mort politiquement. Il a eu la fin de tout dictateur lorsque la haine qu'il suscite l'emporte sur la crainte qu'il inspire. Exit donc Moubarak, place à Tantaoui, entouré du Conseil militaire suprême!

Ce n'est peut-être pas la fin de l'évolution au sommet même de l'armée, car il serait étonnant qu'à l'ombre des vieux généraux repus sous Moubarak ne poussent pas des généraux plus jeunes, ou des colonels pressés de prendre des positions et d'avoir accès à la mangeoire.

Il serait inexact de dire que l'armée, c'est-à-dire la hiérarchie militaire, a pris le pouvoir : elle ne l'a jamais quitté. Les sommets de l'armée, depuis Nasser, ont toujours choisi celui d'entre eux qui doit occuper le poste suprême. La différence principale, c'est que cette fois l'armée, ce pilier du pouvoir de Moubarak, ce foyer de la corruption par la mainmise sur une partie importante de l'économie, s'est fait applaudir comme l'instrument de la « transition démocratique ». Même *Le Monde*, peu suspect de sympathies d'extrême gauche, constate : « Pour voir aboutir ses revendications, l'opposition ne dispose d'aucune garantie, hormis celle reposant sur le postulat, hasardeux, selon lequel l'armée aurait pour objectif prioritaire le triomphe de la démocratie en Égypte. » Avec quel sens de l'euphémisme ces choses-là sont dites! Et le journal de rappeler non seulement le passé de cette armée, ses interventions sanglantes, mais aussi que « l'armée a d'importants intérêts économiques à protéger. Les généraux sont de grands propriétaires terriens

et immobiliers. » Il ne faut pas être devin pour affirmer qu'ils n'abandonneront pas leurs privilèges, quand bien même ils se sont fait adouber gardiens de la démocratie par les plus crédules des occupants de la place Tahrir. Ces derniers se sont fait déloger manu militari de ladite place, leurs campements de fortune démontés.

Ce qui est en question, ce n'est pas de se cramponner contre vents et marées à un coin de la place Tahrir, pendant que la vie économique reprend son cours habituel dans les rues du Caire et pendant que, dans les usines en grève, l'armée bouclera les portes, mettra les travailleurs récalcitrants à la rue, à supposer que, par crainte d'une réaction trop violente, elle ne tire pas tout de suite sur eux.

Grèves : début des luttes ouvrières ?

Contrairement à ce qu'espèrent les généraux et leurs protecteurs des grandes puissances, tout n'est peut-être pas fini en Égypte. Les grèves qui ont commencé sont peut-être l'amorce d'un mouvement social puissant, venant cette fois de la classe ouvrière et des masses pauvres.

Plutôt que d'agiter son mouchoir et de lancer des vivats devant la chute de Moubarak, ce que tout révolutionnaire peut souhaiter, même de loin, c'est que la classe ouvrière, qui a su se battre pour ses revendications matérielles même sous la dictature de Moubarak, ne se laisse pas impressionner par l'appel du Conseil militaire suprême à son sens des responsabilités pour faire cesser les grèves. S'agissant de la population ouvrière, les militaires ne se donnent pas beaucoup de peine pour cacher que, derrière ces appels à la responsabilité, il y a les matraques au mieux, et la mitraille au pire. Et déjà se multiplient des avertissements venant des milieux qui saluent le départ de

Moubarak mais qui affirment que la « révolution » ne doit pas aller plus loin, qu'on ne peut pas « avoir tout ». Mais les masses exploitées n'ont, pour l'instant, rien!

Aux questions imbéciles des journalistes qui, devant les caméras de télévision, demandent aux *boat people* de Tunisie affluant vers l'Italie : « Pourquoi donc quittez-vous votre pays au moment juste-

aux militaires – les mêmes qu'avant –, aux autorités locales – les mêmes qu'avant. L'intelligentsia pourra peut-être lire, et c'est tant mieux, quelques ouvrages de Naguib Mahfouz interdits d'édition jusqu'à présent! Mais que signifiera cette liberté-là pour la majorité des exploités, dont le problème est le pain quotidien et dont beaucoup, d'ailleurs, ne savent pas lire? Cette « transition démocratique », saluée aussi bien par les petits bourgeois libéraux en tout genre que, hypocritement il est vrai, par les têtes pensantes de l'impérialisme, n'est destinée qu'à stabiliser la situation politique, à faire taire la contestation politique, avant que les masses exploitées y soient entraînées massivement, avant qu'elles commencent à se battre pour leurs intérêts de classe.

Même pour avoir droit à un minimum de libertés, les classes exploitées doivent l'imposer et se donner les moyens pour cela.

Nous ne savons pas grand-chose de l'ampleur de la révolte sociale, ni de la détermination des ouvriers grévistes, ni de celle des paysans pauvres dont certaines informations font état de la révolte. Peut-être ont-ils assez d'énergie pour continuer, même maintenant que la petite bourgeoisie anti-Moubarak se retire? Peut-être qu'il se trouvera, même au sein de cette dernière, des femmes et des hommes qui ne se contentent pas du départ du dictateur pour crier « On a



Une grève à l'usine textile de Mahalla el-Kubra en 2008

ment où la révolution a triomphé et où le dictateur est parti?», quelques-uns répondent simplement : « C'est que je n'ai pas de travail pour autant, ni de quoi nourrir ma famille! »

Ni en Tunisie, ni en Égypte, le nouveau régime ne répond à la question : comment assurer le pain aux plus pauvres? Mais il ne leur assurera même pas les libertés et les droits démocratiques. Dans les libertés concédées, il y a peut-être celle d'élire un Parlement qui donnera un vernis démocratique pour dissimuler le fait que les classes exploitées continueront à être livrées aux policiers – les mêmes qu'avant –,

aux militaires – les mêmes qu'avant –, aux autorités locales – les mêmes qu'avant. L'intelligentsia pourra peut-être lire, et c'est tant mieux, quelques ouvrages de Naguib Mahfouz interdits d'édition jusqu'à présent! Mais que signifiera cette liberté-là pour la majorité des exploités, dont le problème est le pain quotidien et dont beaucoup, d'ailleurs, ne savent pas lire? Cette « transition démocratique », saluée aussi bien par les petits bourgeois libéraux en tout genre que, hypocritement il est vrai, par les têtes pensantes de l'impérialisme, n'est destinée qu'à stabiliser la situation politique, à faire taire la contestation politique, avant que les masses exploitées y soient entraînées massivement, avant qu'elles commencent à se battre pour leurs intérêts de classe.

Même pour avoir droit à un minimum de libertés, les classes exploitées doivent l'imposer et se donner les moyens pour cela.

Nous ne savons pas grand-chose de l'ampleur de la révolte sociale, ni de la détermination des ouvriers grévistes, ni de celle des paysans pauvres dont certaines informations font état de la révolte. Peut-être ont-ils assez d'énergie pour continuer, même maintenant que la petite bourgeoisie anti-Moubarak se retire? Peut-être qu'il se trouvera, même au sein de cette dernière, des femmes et des hommes qui ne se contentent pas du départ du dictateur pour crier « On a

gagné! » mais qui feront l'effort de réfléchir? Et, peut-être, de comprendre que l'exploitation poussée à l'extrême, que l'oppression sociale au profit aussi bien de la bourgeoisie locale que des profiteurs agglutinés autour de l'armée et de la bourgeoisie impérialiste, ne laissent pas beaucoup de place aux libertés démocratiques, pas même pour eux.

Cette « transition démocratique », saluée aussi bien par les petits bourgeois libéraux en tout genre que, hypocritement il est vrai, par les têtes pensantes de l'impérialisme, n'est destinée qu'à stabiliser la situation politique, à faire taire la contestation politique, avant que les masses exploitées y soient entraînées massivement, avant qu'elles commencent à se battre pour leurs intérêts de classe.

Mais là encore, une fois entrés dans la lutte, les exploités se battant pour leurs propres intérêts peuvent apprendre, et apprendre très vite. Alors, on pourra parler d'espoir et se réjouir sans réserve de la révolution égyptienne en marche!

Georges KALDY

L'explosion des revendications ouvrières

Bien peu de temps s'était écoulé depuis l'annonce du départ de Moubarak avant que les généraux du Conseil militaire suprême affirment dans un communiqué télévisé – le numéro 5 – que les « Égyptiens honorables savent que les grèves, dans cette période délicate, produisent des résultats négatifs » et « appellent les citoyens et les syndicats professionnels et ouvriers à assumer leur rôle de la meilleure manière, chacun à sa place ».

Les travailleurs, ces « Égyptiens non honorables » sans doute, avaient depuis le départ du dictateur multiplié les mouvements de grève et les sit-in, au

militaires au pouvoir.

Dans une Égypte de 85 millions d'habitants environ, comprenant près de 27 millions d'« actifs », plus de la moitié de ceux-ci survivraient, selon une statistique syndicale récente, dans le secteur que les économistes nomment « l'économie informelle », de ces petits jobs que tous les travailleurs des pays pauvres connaissent de près. Les autres, quelques millions de paysans pauvres, quelques millions de petits employés de l'État et quelques millions d'ouvriers et employés, ont depuis longtemps accumulé les raisons de se révolter. Le salaire moyen, quelques centaines de livres égyptiennes, soit 50 à 70 euros, permet difficilement, même en cumulant plusieurs emplois, d'assurer à la fois le logement, les études des enfants et la nourriture de la famille. Dans de nombreux secteurs de l'industrie, étatisée ou privée, ainsi que dans la fonction publique, les emplois sont précaires et l'embauche n'est même pas obtenue, parfois, après des années dans la place. Dans les usines du textile, du ciment, dans des services, les équipes de douze heures, six jours sur sept, les heures supplémentaires non payées, sont quasiment la règle. Seul un syndicat officiel, appendice du pouvoir, réglait jusqu'à présent les salaires et les conditions de vie, en « négociant » avec directeurs d'usines et patrons!

Les mouvements de la classe ouvrière se sont bien heureusement rendus très visibles quelques jours déjà avant le départ de Moubarak. Pour n'en citer que quelques-uns : 1 500 travailleurs de l'hôpital de Kafr ez-Zayyat, dans le delta, ont organisé un sit-in sur les salaires, bloqués depuis des années; des milliers d'ouvriers de l'immense usine textile d'État de Mahalla el-Kubra ont fait grève pour les salaires et l'embauche des précaires. Les 15 % d'augmentation des

ouvriers d'État annoncés en hâte par Moubarak avant son départ ne couvriraient, selon des syndicalistes indépendants, que l'inflation d'une année... 2 000 grévistes à la Coke Company d'Helouan, dans la banlieue sud du Caire; 400 dans l'aciérie de Suez; des grévistes dans les usines d'armement.

Et après le 11 février les mouvements se sont étendus. 4 000 ouvriers des différentes minoteries de l'est du delta exigent 70 % de hausse de salaire. Ceux de la sucrerie d'El Fayoum, les employés de la poste, de la pétrochimie, de la banque nationale, de certains ministères formulent les mêmes revendications, et pour cause!

On ne peut pas dire que ces mouvements soient nouveaux, même s'ils sont étendus à de nombreux secteurs, s'ils semblent plus visibles en tout cas. Depuis plusieurs années, les grèves se sont multipliées dans l'industrie et les services, pour obtenir par exemple des primes permettant au moins de rattraper l'inflation, mais aussi pour tenter d'imposer des syndicats indépendants du pouvoir. Une vaste mobilisation des employés des impôts a ainsi abouti à la constitution d'un syndicat indépendant, le premier alors reconnu par le pouvoir. Et surtout, en 2007 et 2008, au milieu de mouvements qui depuis longtemps n'avaient pas compté autant de participants – plusieurs centaines de milliers de grévistes dans le pays au total, selon une ONG – deux importants mouvements ont bloqué à chaque fois pendant plusieurs jours la grande usine textile de Mahalla el-Kubra, où 24 000 ouvriers fabriquent les profits des privilégiés proches du pouvoir, des banques et des groupes capitalistes occidentaux.

Pour ses intérêts propres, mais aussi pour ceux des millions de pauvres qui survivent avec moins de 1,5 euro, ou ceux des petits paysans spoliés depuis tant d'années d'au moins 6 millions d'hectares de terre, la classe ouvrière égyptienne a, espérons-le, seulement commencé à faire entendre sa voix.

Viviane LAFONT

• Pour les immigrants tunisiens

Les barbelés de l'Europe

Selon l'Organisation internationale sur les migrations, l'OIM, en cinq jours, cinq mille Tunisiens seraient parvenus à atteindre l'île italienne de Lampedusa, située à 138 kilomètres des côtes tunisiennes, dont mille dans la seule nuit de samedi à dimanche 13 février. Ces immigrants « fuient la pauvreté et les grèves », déclarait le porte-parole à Rome du haut-commissariat de l'ONU aux Réfugiés, le HCR.

Que la majorité d'entre eux fuient la misère est certain. Nombre de reportages montraient des jeunes au chômage depuis des années, des journaliers payés 80 euros par mois, des ouvriers qui gagnent trop peu pour vivre, comme cet homme qui expliquait derrière les barbelés du camp de Lampedusa qu'il ne gagnait en Tunisie que 10 dinars par jour, soit 5 euros. La plupart de ces immigrants, qui ont profité du relâchement de la surveillance des côtes pour fuir, viennent des villes du sud de la Tunisie, Zarziz, Tataouine, Médenine, Gafsa, des villes où le taux de chômage est très important ; il est ainsi de 25 % à Zarziz, selon les chiffres officiels.

Car la dictature est tombée en Tunisie, mais les problèmes qui touchent de plein fouet la population laborieuse, le

chômage, les bas salaires, les prix trop élevés des denrées de première nécessité, restent entiers. « Il n'y a pas de place pour moi en Tunisie. La révolution tunisienne, ce n'est que du blabla, rien n'a changé, et rien ne changera », expliquait cet homme de 29 ans rescapé du naufrage d'un bateau qui tentait d'atteindre Lampedusa.

Devant l'afflux d'immigrants, le gouvernement italien

a décrété l'état d'urgence humanitaire et réouvert le centre de premier accueil, CPA, d'une capacité de mille places seulement. Le ministre italien de l'Intérieur, Roberto Maroni, membre du parti la Ligue du Nord, a demandé l'intervention urgente de l'Europe et en a profité pour distiller sa propagande xénophobe, en évoquant la prétendue infiltration parmi les immigrants de

« terroristes » échappés des prisons tunisiennes. Le ministre des Affaires étrangères, Franco Frattini, quant à lui, préconisait l'envoi de navires italiens pour patrouiller dans les eaux tunisiennes, faisant référence à ce qui avait été fait contre les immigrants albanais en 1990. Finalement, l'Union européenne disait vouloir faire appel à une mission Frontex, cette force européenne chargée de la surveillance des frontières extérieures à l'Union européenne, flanquée de navires, d'avions et de radars.

Voilà donc la seule réponse des pays les plus riches de l'Union européenne à l'arrivée de ces milliers d'immigrants, l'envoi de policiers supplémentaires pour renforcer encore les barbelés déjà existants, et ce alors que ces pays impérialistes sont responsables de la misère qui s'est répandue en Tunisie comme dans tous les pays du continent africain.

Aline RETESSE

• Besson et l'immigration tunisienne

Non... sauf pour les anciens bénalistes

Éric Besson, qui n'est plus ministre de l'Immigration mais de l'Industrie, n'a pu s'empêcher de commenter l'actuel afflux de Tunisiens vers l'île italienne de Lampedusa. Il a ainsi affirmé qu'il n'y aurait « pas de tolérance pour l'immigration clandestine ». En revanche, il a tenu à préciser que « ceux qui s'estiment menacés, et qui vont en

apporter la preuve, vont pouvoir rester sur le sol européen ».

Cette bienveillance peut surprendre de la part d'un Besson. Mais en l'occurrence quels sont donc les Tunisiens qui se sentent aujourd'hui menacés, et que l'Europe et plus particulièrement la France devraient accueillir, sinon ceux qui se sont compromis aux côtés de Ben Ali ?

En France, cette bienveillance à l'égard des dictateurs déçus et de leurs complices est une tradition bien établie, comme en atteste l'asile accordé à l'ex-dictateur haïtien Jean-Claude Duvalier, à de nombreux dictateurs africains ou aux complices du génocide rwandais.

R. M.

• Algérie

30 000 policiers face à 2 000 manifestants

Samedi 12 février, à l'appel d'une Coordination nationale pour le changement et la démocratie (CNCD) regroupant différents partis et associations, une marche -interdite par le pouvoir- était prévue dans le centre d'Alger, de la place du 1^{er}-Mai à la place des Martyrs.

Les revendications mises en avant par la CNCD concernaient « le changement et la démocratie », « une Algérie démocratique et sociale », mais aussi la levée de l'état d'urgence et la libération des détenus des émeutes de début janvier.

Signe de l'inquiétude du pouvoir, tout un dispositif a été mis en place pour empêcher la

manifestation de se tenir. Dès la veille, les accès à la place du 1^{er}-Mai étaient sous le contrôle des forces de police, les véhicules et les bus en provenance de l'est du pays, de la Kabylie notamment, ont été respectivement filtrés et refoulés. Au total, face aux manifestants, 30 000 policiers ont été déployés le 12 février. Ce n'était plus « Alger la blanche »

mais « Alger la bleue », tant la présence policière était visible dans les principales artères de la capitale.

Malgré ce déploiement de forces, 2 000 personnes se sont regroupées sur la place du 1^{er}-Mai. Reprenant le slogan « Le peuple veut faire tomber le régime », les participants ont lancé toute la journée des invectives contre le gouvernement algérien et son président Bouteflika : « Y'en a marre de ce pouvoir », « Pouvoir assassin », « À bas la dictature », « One, Tunisie ; two, Égypte ; three, viva

l'Algérie », « Moubarak est parti, c'est au tour de Bouteflika »...

Des contre-manifestants ont tenté de s'opposer en scandant des slogans pro-Bouteflika, mais sans succès. Il y eut plus de 300 arrestations, dont une cinquantaine de femmes appréhendées par des brigades policières féminines spécialement déployées à cette occasion.

À l'issue de la manifestation la CNCD a appelé à une autre marche le 19 février, annonçant même qu'elle manifesterait chaque samedi. Rien ne dit bien sûr que ce qui s'est produit

en Tunisie et en Égypte doive se reproduire automatiquement en Algérie. Rien ne dit non plus que les masses populaires algériennes, profondément mécontentes, se reconnaissent pour autant dans une coordination qui ne met en avant aucune revendication sociale précise. Mais le pouvoir algérien, par sa mobilisation policière, a déjà montré combien il s'oppose à la liberté de manifester, et combien il craint la simple expression d'une opposition.

Maud NATHAN

• Grèce

Les financiers dictent leur loi

Ceux que les habitués de la finance appellent la Troïka (le FMI, la Banque centrale européenne et l'Union européenne) ont exigé de la Grèce qu'elle privatise plus vite ses entreprises publiques. Ils estiment qu'un objectif de 7 milliards d'euros de ventes d'ici 2013 est insuffisant et exigent de l'État grec qu'il récupère 15 milliards d'ici 2013, et même 50 milliards d'ici 2015 !

Il y a un an, l'État grec s'était retrouvé dans l'impossibilité de rembourser ses emprunts aux grandes banques internationales, tant leurs taux d'intérêt étaient élevés. Ces trois institutions internationales ont alors décidé de lui prêter 110 milliards, en plusieurs fois, pour lui éviter la

banqueroute. En réalité ces institutions agissaient alors comme représentants des intérêts des financiers internationaux qui avaient prêté à l'État grec et s'inquiétaient de ne pas pouvoir récupérer leur mise.

Le FMI et l'Union européenne avaient accompagné ces prêts de conditions qui

devaient garantir les capacités futures de remboursement de l'État grec. Ils exigeaient que le gouvernement procède à des privatisations et qu'il presse la population de multiples autres façons (hausse de la TVA, baisse du nombre de fonctionnaires, baisse des salaires, etc.). Le gouvernement socialiste de Papandréou, se faisant l'exécutant de ces exigences, annonçait l'été dernier la vente de 39 % de la Poste hellénique, de 50 % de l'entreprise publique de transport ferroviaire, d'une partie des consortiums d'eau d'Athènes

et de Salonique, et une ouverture aux intérêts privés des principaux ports et aéroports du pays. Ces privatisations arrivaient à point pour nombre de capitalistes à la recherche de placements rentables. Ces mesures étaient censées dégager au total 7 milliards d'euros d'économies d'ici 2013.

Et maintenant, les représentants des organismes financiers et politiques internationaux, au moment d'accorder une nouvelle tranche du prêt négocié, annoncent que sept milliards ce n'est pas suffisant, et qu'ils en veulent plus et plus vite. Ils estiment que cet

objectif est tout à fait « faisable et réaliste ». Ils ajoutent que, si la Grèce veut continuer à recevoir le prêt prévu, il faudra également qu'elle contrôle mieux ses dépenses de santé.

Les banquiers, directement ou à travers le FMI et l'Union européenne, serrent un peu plus le nœud coulant de la dette autour du cou de la Grèce pour mieux extorquer une part croissante de la richesse du pays. Aujourd'hui comme hier, c'est la population qui paie en dernier ressort pour remplir les caisses des financiers.

Stéphane FORT

• Thales – Vélizy (Yvelines)

Débrayages pour les salaires

Depuis que le mécontentement a éclaté mardi 8 février, des débrayages pour les salaires ont lieu tous les jours à l'usine Thales TED de Vélizy. Quand la direction a rendu compte des prétendues « négociations salariales » et annoncé 25 euros d'augmentation générale pour les plus bas salaires, le sentiment de tous a été qu'elle se moquait de nous.

Les carnets de commande sont pleins, jusqu'en 2012, et l'année 2010 a été une très bonne année pour les profits.

Ce ne sont pas les 1 900 euros d'intéressement qui changent la donne et, portés par la motivation des salariés, les syndicats, la CFDT et surtout la CGT, ont organisé des débrayages. Collectivement, on a rapidement convenu qu'il fallait réclamer au moins 150 euros

de plus pour tous.

Le site de Vélizy compte un peu moins de 500 travailleurs en production auxquels il faut ajouter 300 ingénieurs et cadres. Sur les deux équipes, journée et soir, plus de 200 participent aux débrayages. Ce sont essentiellement les ouvriers et les techniciens qui sont mobilisés, débrayant plusieurs heures par jour. L'équipe du soir, de presque une quarantaine de travailleurs, a même été en grève complète jusqu'en fin de semaine.

Jeudi 10 février, la direction a lâché 10 euros de plus, ce qui a encouragé à continuer ! Et, depuis lundi 14 février, malgré les absences dues aux congés, le mouvement se poursuit avec encore plusieurs débrayages par jour.

Toute l'usine est décorée de slogans et d'autocollants sur les augmentations de salaire, ou dénonçant les profits des

actionnaires. Ce qui a obligé la direction à se transformer en équipe de nettoyage. Cela amuse tout le monde, surtout qu'elle doit constamment recommencer.

D'autres sites Thalès de la division TED ont également débrayé ces derniers jours, à Moirans, et surtout à Thonon-les-Bains. Il y a eu encore des débrayages dans d'autres centres du groupe.

À Vélizy, de nouvelles négociations étaient annoncées pour mercredi 16 février. Les travailleurs voulaient être présents devant le lieu des discussions. Car tous savent que la direction a largement de quoi payer, avec ses profits passés et ceux qu'elle se prépare à encaisser. Et comme le dit un gréviste, « 150 euros, ce n'est qu'un verre d'eau de leur piscine »... de profits.

Correspondant LO

• Pfizer Pocé-sur-Cisse (Indre-et-Loire)

La direction fait valser les milliards... et les emplois

Après avoir successivement racheté Wyeth en 2009, King Pharmaceuticals en octobre dernier, Symbiotics (spécialisé dans la santé animale) en décembre et annoncé l'acquisition de l'activité parapharmacie du laboratoire danois Ferrosan courant 2011, le géant américain de l'industrie pharmaceutique Pfizer se débarrasse des activités qu'il estime désormais insuffisamment profitables.

Pfizer vient ainsi d'annoncer son désengagement du secteur des allergies et des maladies respiratoires. Conséquence immédiate, la disparition programmée de plusieurs centres de recherche, dont celui de Sandwich en Angleterre, qui emploie 2 400 chercheurs et des centaines de sous-traitants. Et depuis l'annonce de cette fermeture, l'inquiétude est grande également parmi les travailleurs de l'usine de Pocé-sur-Cisse en Indre-et-Loire.

Mis au point par le centre de recherche anglais, le CRC 749 – nouveau procédé de traitement des problèmes respiratoires par inhalation – devait en effet remplacer à terme les productions arrivées en bout de course à Pocé. Mais la colère est là aussi, car nul n'ignore que Pfizer, qui compte à l'échelle mondiale plus de 110 000 salariés, en a tiré un bénéfice de 8,3 milliards de dollars en 2010, année pourtant peu favorable paraît-il ! On sait aussi que pour

racheter Wyeth, Pfizer a mis sur la table 68 milliards de dollars.

C'est dire à quel point l'argent coule à flots. Mais comme tous ses congénères, Pfizer ne s'en sert ni pour développer des recherches utiles à la santé, ni pour créer des emplois, ni même pour faire de réels investissements productifs. L'objectif unique de ces modernes alchimistes, c'est de transformer les médicaments en dollars. Dans une lettre adressée au personnel, le PDG Ian Read ne s'en cache même pas : il faut créer plus de valeur pour les actionnaires, qui bénéficieront d'ores et déjà d'un rachat d'actions d'un montant de 5 milliards de dollars.

Les travailleurs de Pocé-sur-Cisse ont une autre raison de trouver la pilule amère. En février 2008, alors que venaient tout juste d'être annoncées la fermeture du centre de recherche attaché à l'entreprise tourangelle, et le licenciement

de ses 149 salariés hautement qualifiés, deux ministres – Christine Lagarde et Hervé Novelli, le local de l'étape – étaient venus à l'usine flanqués de journalistes. Ils avaient avec aplomb expliqué pourquoi ces restructurations n'étaient en rien une catastrophe, mais au contraire une opportunité. Pourquoi aussi Pfizer avait bien mérité le coup de pouce des fonds publics. La plate-forme de produits inhalés annoncée à cette occasion devait à terme permettre l'embauche de 440 salariés, qui s'ajouteraient aux 650 encore en activité. Mais trois ans plus tard, exit les inhalateurs, et il ne reste plus guère que 500 travailleurs, auxquels les patrons ont imposé au fil des années augmentation de la productivité et dégradation des conditions de travail.

Alors le contrôle des travailleurs et de la population sur les comptes et les choix de ces capitalistes qui parasitent la production de médicaments, ce n'est pas seulement un des objectifs indispensables des luttes à venir. C'est une question de santé publique, pour les producteurs comme pour toute la population.

Correspondant LO.

• Michelin Clermont-Ferrand Il est gonflé Bibendum !

Michelin a annoncé vendredi 11 février des profits plantureux : 1,7 milliard d'euros de « résultat opérationnel » et un bénéfice net de 1,05 milliard d'euros. Ces résultats, salués par la presse économique, dépassent les prévisions. Ce bénéfice est un record pour le groupe Michelin, 30 % plus élevé que son record précédent.

Les actionnaires seront donc à la fête cette année, puisque leurs dividendes vont exploser. Ils vont toucher 314 millions d'euros, plus que les deux années précédentes réunies, et 37 % de plus qu'en 2007, avant la crise, qui était jusque-là la meilleure année pour eux.

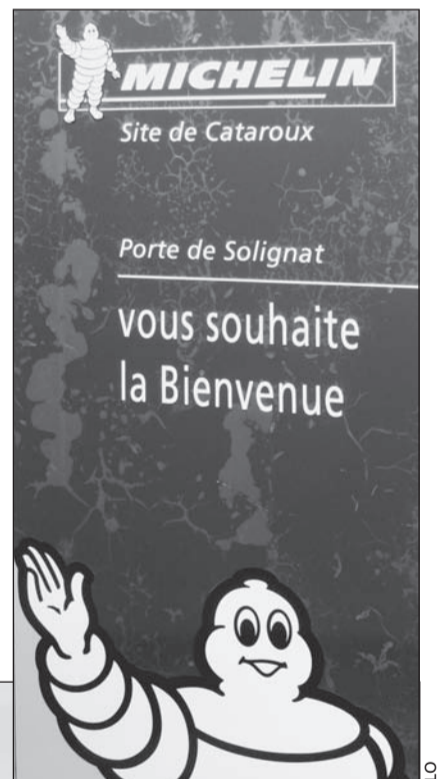
Par contre, les salaires sont loin d'avoir augmenté de 37 % en trois ans. Cette année, les ouvriers devraient se contenter de 1,4 % d'augmentation générale. Et les autres catégories de personnel sont soumises à la bonne volonté de leur hiérarchie puisqu'elles n'auront encore pas d'augmentation générale.

« L'année 2010 a été marquée par une forte croissance, une flexibilité accrue, un niveau de rentabilité », s'est réjoui Michel Rollier, le patron du groupe Michelin. En effet, c'est par la flexibilité, la précarité, l'augmentation des cadences et la dégradation des conditions de travail que ces résultats ont été obtenus. Les dirigeants ne comptent pas s'arrêter là puisqu'ils prévoient d'ici 2015 d'augmenter la production du groupe de 25 % et d'atteindre un résultat opérationnel « nettement supérieur à 2 milliards d'euros ». Et ils promettent des dividendes 30 % supérieurs à ceux d'aujourd'hui.

Rollier a profité de l'occasion pour annoncer qu'il va passer la main d'ici deux ans à la tête du groupe. Mais il ne partira pas les mains vides. Depuis qu'il est à la direction, en cinq ans, il a reçu plus de 15 millions d'euros. Et pour la seule année 2011, il devrait toucher près de 8 millions de plus.

Avec ses profits, Michelin aurait largement de quoi augmenter tous les salaires de 350 euros. Mais il pourrait aussi transformer tous les emplois précaires en CDI et embaucher des milliers de salariés, ce qui permettrait de diminuer les cadences et de mettre un terme à la dégradation des conditions de travail. Mais cela, les travailleurs devront l'imposer.

Correspondant LO



• Cézus chimie – Jarrie (Isère)

Le mouvement continue

À Cézus Jarrie, filiale d'Areva, les travailleurs réclament toujours une augmentation de salaire de 3,5 % avec un talon de 65 euros. Ils reconduisent le mouvement commencé il y a cinq semaines, mais cette fois-ci sous une forme différente. Ils ont voté, à l'assemblée générale du vendredi 11 février, une grève fractionnée. Ainsi, celle-ci commencera lundi 14 février pour certaines équipes, puis sera à nouveau reprise par d'autres vendredi

18 février. Les installations seront ainsi arrêtées davantage, car la direction devra anticiper l'arrêt des installations 36 heures avant la grève et ce, dorénavant, deux fois par semaine.

L'intersyndicale, reçue à Paris mardi 8 février, a essuyé une fin de non-recevoir de la direction. Celle-ci refuse catégoriquement de rouvrir les négociations sur les salaires... La mobilisation se poursuit donc sur tous les sites de France.

Alors, à Jarrie, les barbecues se poursuivent tous les vendredis... La presse locale et France 3 ont fait articles et reportages, bien appréciés des grévistes.

Les travailleurs de Jarrie sont toujours aussi déterminés. Le groupe Cézus a fait 7,5 millions de bénéfices nets pour cette année. Alors, qu'il paye les travailleurs à qui il doit tous ses profits!

Correspondant LO



• Chanel – Compiègne

Ce n'est que partie remise

Les travailleurs de l'usine Chanel de Compiègne, qui étaient en grève depuis le 1^{er} février pour réclamer une augmentation de salaire et une amélioration des conditions de travail avec l'embauche des salariés actuellement en CDD ou en intérim, ont cessé leur grève jeudi 10 février.

Lors des négociations salariales annuelles, la direction avait proposé 2,7 % d'augmentation générale des salaires. Mais les salariés voulaient plus, à savoir un minimum de 80 euros, pour que les plus bas salaires ne soient pas lésés, et une prime exceptionnelle de 1000 euros, revendications auxquelles s'ajoutait l'embauche des précaires.

Du 1^{er} au 4 février, les travailleurs ont été environ 140, sur les 330 salariés en CDI que compte l'usine de Compiègne, à être en grève quelques heures ou toute la journée. Et tous les jours il y a eu entre 40 et 60 grévistes déterminés regroupés de 4h30 du matin à tard le soir à l'entrée de l'usine. Les travailleurs des usines Chanel de Chamant et de Verneuil-en-Halatte, situées à quelques kilomètres, qui comptent aussi chacune plus de 300 salariés, ont rejoint ceux de Compiègne en étant en grève ou en débrayant.

Le patron a tenté de nombreuses mesures d'intimidation. À Compiègne, la direction est allée dans les ateliers pour expliquer à ceux qui travaillaient encore que les revendications des grévistes n'étaient pas justifiées. Le discours n'a pas

pris, et en a même convaincu quelques-uns de rejoindre les grévistes à l'entrée. Elle a également assigné en référé 28 salariés sous prétexte de blocage de camions, y compris des gens qui n'étaient même pas présents à l'usine à ce moment-là. Puis vendredi soir 4 février, elle a tenté un autre coup contre la grève en décidant de fermer l'usine sous prétexte que les conditions de sécurité n'étaient plus réunies, ce qui revenait à la lock-outer. Du lundi 7 au mercredi 9 février, l'usine de Compiègne était donc fermée sur décision de la direction. Mais les grévistes ont continué à se regrouper, cette fois devant l'usine, allant également diffuser un tract s'adressant aux travailleurs de la zone industrielle.

Finalement, le 9 février au soir, la CGT a appelé à reprendre le travail, la direction s'étant engagée à supprimer les plus bas coefficients, à confirmer l'embauche de 35 CDI et à ne plus poursuivre les 28 salariés assignés en référé. Les jeudi 10 et vendredi 11 février ont été payés et l'engagement a été pris d'étaler les jours de grève sur six mois. C'est certes peu, par rapport aux revendications de départ des grévistes. Mais ceux-ci ont repris le travail le 14 février en étant fiers d'avoir tenu tête à la direction. Avec 300 millions d'euros de dividendes touchés par les actionnaires pour l'année 2010, ceux-ci ont largement de quoi augmenter les salaires et embaucher tous les CDD et tous les intérimaires. Alors la lutte n'est pas terminée.

Correspondant LO

• Langon (Gironde)

Grève pour les salaires

La plate-forme d'approvisionnement de Système U Sud à Langon emploie 135 travailleurs. Elle approvisionne en marchandises tous les magasins U du grand Sud-Ouest de la France. Le chiffre d'affaires de Système U Sud a augmenté de 2 %. Mais pour les travailleurs, c'est constamment la course pour charger les camions, il n'est question que d'objectifs à remplir, de performances! Par contre les salaires, eux, ne sont pas performants et il est toujours plus difficile de boucler les fins de mois.

Aussi, quand la direction a

proposé 0,5 % lors des négociations salariales, cela a été la colère. À l'appel des trois syndicats FO, CGT et CFDT, les travailleurs se sont mis en grève le mardi 4 février. De 5h du matin à 20h le soir, sur les deux équipes, 80 travailleurs se sont mis en grève. Deux autres centres étaient aussi en grève, à Agen et Vendargues, avec au total près de mille grévistes. Face à la direction qui propose en lot de consolation l'augmentation de 100 euros de la prime de vacances ou des primes d'objectifs, ils revendiquent une augmentation de 5 % sur le salaire brut.

Sur Langon, la majorité des grévistes voulaient continuer la grève au moins jusqu'à la rencontre du vendredi avec la direction. Mais la CFDT s'est retirée du mouvement et finalement les deux autres plates-formes ont préféré arrêter le mouvement.

Malgré tout, les travailleurs sur le centre de Langon ont continué le lendemain et sont contents et fiers d'avoir marqué le coup et montré leur colère à la direction! Alors, ce que chacun discute maintenant, c'est : à quand la prochaine fois?

Correspondant LO

• CAF – Rennes

Une réaction salubre

À la stupéfaction générale, deux employées de la Caisse d'allocations familiales d'Ille-et-Vilaine, embauchées en CDI, viennent d'être licenciées sans préavis. Le prétexte était qu'elles n'ont pas réussi, du premier coup, l'examen prévu à l'issue de leur formation de techniciennes CAF. La direction considère cet échec comme une insuffisance professionnelle! Dans la foulée, elle annonçait qu'elle allait

recruter deux nouvelles personnes, mais en CDD pour 18 mois, le passage ultérieur en CDI étant conditionné à leur réussite à l'examen.

Cela a fortement choqué, d'autant que l'une d'entre elles avait été recrutée en tant que travailleur handicapé et que ce n'est pas la première fois que l'on rate une épreuve sans que cela remette en cause l'emploi dans la Caisse.

Une fois la stupeur passée,

la réaction s'est organisée avec les syndicats CGT et CFDT. Un débrayage a été suivi par 160 personnes jeudi 10 février. Un second débrayage était prévu le mardi 15, lors de la tenue d'un Conseil d'administration.

Cette agitation a fait peur à la direction, qui a annoncé le vendredi 11 qu'elle renonçait aux licenciements. Elle voulait faire un exemple. Finalement, c'est elle qui a reçu une giflette!

Correspondant LO

• APF – Rennes

Un licenciement qui suscite l'indignation

Tout n'est pas rose à l'Association des paralysés de France (APF) au foyer Guillaume-d'Achon de Rennes. Une collègue, aide médico-psychologique, a été mise à pied à titre conservatoire fin janvier et elle vient d'être licenciée. La direction l'accuse de faute grave à l'encontre d'un résident. Tout

le monde la considère pourtant comme une professionnelle irréprochable.

Ce mauvais coup inquiète le personnel car, à ce compte-là, n'importe qui peut se retrouver sur la sellette demain.

Une quarantaine d'entre nous ont débrayé en soutien jeudi 10 février, juste après

avoir appris ce qui se tramait. Ce licenciement fait craindre que l'arbitraire soit devenu la règle, sous le bon vouloir d'une direction inquisitrice. Beaucoup de résidents appréciaient notre collègue et font circuler une pétition. Nous ne comptons pas en rester là.

Correspondant LO

• Groupe Renault

Pour les patrons de l'argent il y en a !

La direction du groupe Renault vient d'annoncer les résultats financiers de 2010, « historiquement » bons : 3,49 milliards de bénéfice, avec une « réserve de liquidité » de 12,8 milliards d'euros.

Par contre, les augmentations de salaires qu'elle vient aussi d'annoncer ne sont pas bons, ni « historiquement », ni autrement. Les salariés n'auront que 1,7 % en 2011, après n'avoir eu que 0,7 % en 2010, et en 2009... 0 %. 2,4 % au total pour les trois dernières années, c'est loin de compenser l'augmentation du coût de la vie. La « réserve de liquidité » des travailleurs, l'argent qu'il reste dans leurs poches à la fin du mois, est à comparer avec celle des patrons et actionnaires de Renault qui, eux, sont pleins aux as !

La veille, pour tenter de calmer les esprits, Renault avait annoncé une prime d'intéressement se montant à environ 1 200 euros pour les plus bas salaires. Mais même si cela met un peu de beurre dans les épinards, son montant est bien inférieur à ce que les travailleurs percevaient les dernières années avant la crise. Ajoutée à la faible augmentation générale des salaires, cette annonce avait de quoi rester en travers de la gorge.

À l'usine de Flins dans les Yvelines, le 11 février, jour de la négociation salariale, de nombreux travailleurs n'avaient aucune illusion sur le montant de l'augmentation qui allait être annoncé. Aussi, dès la prise de poste, pour montrer leur

mécontentement, des travailleurs ont débrayé dans l'atelier de Peinture. En défilant dans toute l'usine, ils se sont retrouvés à une centaine. Soixante travailleurs de l'équipe d'après-midi se sont joints au débrayage.

Comme, au cours du déroulement des « négociations », la direction de Renault avait lâché quelques miettes, l'augmentation passant de 1,5 à 1,7 %, un des responsables de la direction

de Flins a essayé de convaincre une assemblée de travailleurs qu'il s'agissait d'un réel effort pour Renault. Il lui a été répondu que le problème n'était pas le deuxième chiffre après la virgule, mais la virgule elle-même : 1,7 % et 17 %, ce n'est pas la même chose !

Même s'il n'a entraîné qu'une minorité de travailleurs, tous ceux qui ont participé à ce débrayage étaient contents d'avoir manifesté leur mécontentement collectivement sur les chaînes dans tous les ateliers de l'usine.

Correspondant LO



• PSA-Rennes

Une grève et un premier succès

Depuis quelques années, la direction de l'usine PSA de La Janais, près de Rennes, s'est engagée, comme tout le patronat de l'automobile, dans une série d'attaques contre les conditions de travail. Elle a réussi à faire passer les effectifs de 8 000 à 5 800 personnes entre 2008 et 2010 sur la base de départs volontaires. Elle a restructuré les lignes de montage avec une charge de travail accrue sur les postes.

Elle est en train de mettre en place une équipe de nuit avec une rémunération équivalente à celle du travail de jour. Elle exerce une pression constante sur chacun, en essayant de nous persuader que l'entreprise est menacée par la concurrence et que notre seul espoir est de réussir le lancement de sa nouvelle voiture, la 508.

Dans ce contexte, le ras-le-bol grandissait et la tension montait sur les lignes de montage depuis plusieurs mois. Il est arrivé souvent que les demandes individuelles de renfort soient satisfaites, tant la charge de travail sur les postes est lourde. Et ces dernières semaines, ici et là, on parlait de débrayer.

Jeudi 10 février, lorsqu'un débrayage a été organisé à l'initiative de la CGT, très vite chacun s'est rendu compte qu'il se passait quelque chose de rare dans cette usine. Progressivement le rassemblement a grossi pour se stabiliser à plus de 200 ouvriers du Montage, le secteur le plus concerné. La ligne de production a été perturbée jusqu'à la débauche.

Le lendemain, l'équipe du matin s'est organisée pour débrayer à 11 h, plus de 300 travailleurs répondant à l'appel. Surprise, la direction a tenté de faire tourner la boutique en mettant des chefs au travail, mais cela n'a pas empêché l'arrêt de la production, d'autant qu'au changement d'équipe la grève s'est poursuivie jusqu'au soir. Dans l'atelier de montage, l'ambiance était chaude et rythmée par les slogans tels que « La force des travailleurs, c'est la grève », « Sans nous, pas de bagnoles », et les revendications du mouvement :

« Augmentez les salaires, pas la charge de travail », « Et un, et deux, et trois cents euros ».

Pour faire face, la direction a envoyé ses cadres pour qu'ils discutent le plus poliment possible avec les grévistes et expliquent qu'ils comprenaient les revendications, mais qu'il ne fallait pas mettre l'usine en danger. Elle a proposé, dans un premier temps, de réduire la vitesse de ligne de 46 à 44 voitures par heure, mais cela n'a pas convaincu les grévistes, si ce n'est quelques militants du syndicat FO qui s'étaient joints tardivement à la grève. Il lui a fallu aller plus loin et elle a fini par concéder 21 postes de travail complémentaires par équipe. Mais pour l'ensemble des grévistes ce n'était pas suffisant. La journée s'est terminée avec une production nulle.

Le lendemain samedi devait être travaillé, pour récupérer une journée chômée de 2010, et la direction ne l'a pas annulé ! Après les mouvements des jeudi et vendredi, il n'était pas question de produire ce jour-là. La grève s'est donc poursuivie et un nouveau slogan a été crié dans les allées : « Aujourd'hui dans la grève, lundi on continue ».

Lundi matin 14 février, la grève a donc été reconduite. Bien que le nombre de grévistes ait été plus faible, la direction a fait de nouvelles concessions, ajoutant deux postes par équipe et faisant un geste pour indemniser les jours de grève. C'est suite à ces nouvelles concessions que les travailleurs ont voté la reprise du travail pour le mardi 15.

Dans cette usine réputée pour la puissance de la domination patronale, s'être retrouvé si nombreux en grève, à arrêter la production, à faire face tous ensemble aux chefs, a été une grande victoire morale. Personne ne s'y est trompé. À voir les chefs tous gentils au point d'en être mielleux, les travailleurs ont senti combien ils peuvent se faire craindre et faire en sorte que la peur change de camp. Certains en ont même pleuré de joie et d'autres ont dit : « Depuis trente ans que je travaille ici, c'est le plus beau jour de ma vie ! » Et voilà qui aide les travailleurs à se sentir plus forts pour la période à venir.

Correspondant LO

• Technocentre Renault Guyancourt (Yvelines)

Les profits créés par les travailleurs... pour les travailleurs !

Les résultats « historiques » de Renault ne tombent pas du ciel, ils résultent en grande partie d'une intensification du rythme de travail dans les usines et dans les bureaux, suite à la diminution des effectifs.

Au Technocentre de Guyancourt, la direction avait mis fin aux contrats de 1 000 prestataires début 2009, et en 2010 il y a eu plus de 1 000 départs « volontaires ». Plus de travail avec moins de travailleurs, c'est plus de productivité. Les conditions de travail empirent chaque

année, les accidents du travail sont en augmentation, et le stress aussi.

L'année dernière, pour combler leur déficit, l'État avait prêté 3,5 milliards à Renault et 3,5 à PSA. Les constructeurs affirment qu'ils vont rembourser les prêts. À présent, après des discours alarmistes pendant toute l'année pour justifier une augmentation générale de salaire ridicule, Renault se dit satisfait des bons résultats, sans doute vis-à-vis des actionnaires.

Dans toutes ces tractations financières, les patrons

annoncent ce qu'ils veulent. Mais les travailleurs sont en droit de se poser des questions pour savoir ce qui existe réellement dans les caisses. La direction, dans ses communications internes, parle beaucoup de transparence. Il faut effectivement la transparence totale des comptes, non seulement de l'entreprise Renault, mais aussi de son PDG et de tous les actionnaires qui prônent la modération salariale et bloquent l'embauche.

Correspondant LO

• Arsenal de Lorient La direction bloque les salaires, On bloque la production!

À l'Arsenal de Lorient, devenu DCNS depuis la privatisation du chantier naval, le mécontentement latent s'est transformé en colère quand nous avons eu connaissance des premières propositions d'augmentation de salaire lors de la négociation annuelle obligatoire. Il y avait de quoi, puisque la direction proposait 0,8 % d'augmentation générale.

Voilà déjà quelques semaines que dans l'entreprise, en particulier à la production, il y en avait assez des pressions diverses. Les conditions de travail se dégradent, les chefs se permettent de faire des réflexions. Il faut, selon ces messieurs, « tenir les délais » coûte que coûte. Alors, les 0,8 %, c'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

Depuis une dizaine de jours à l'appel de l'intersyndicale, tous les matins de 7 h à 10 h 30, 300 à 400 travailleurs sur 2000 se retrouvent pour bloquer les coupées permettant d'accéder aux frégates. Puis ils se regroupent sur le pont entre les deux rives du chantier, pour décider de la suite à donner le lendemain. Un matin, ce sont même toutes les portes qui ont été bloquées quelques heures avant que tout le monde se rassemble.

Il y avait des mouvements dans tous les arsenaux car, en même temps, se déroulait une nouvelle réunion de négociation. La direction a proposé que les salariés de droit privé aient 1,35 % d'augmentation et une vague compensation pour arriver à hauteur de l'inflation, chiffrée à 1,7 %. Même si cette proposition est apparue comme un premier recul dû à notre action, c'est nettement insuffisant. D'autant plus que les ouvriers d'État ont toujours leurs salaires gelés par décision du ministre de la Défense, comme aussi les fonctionnaires.

Les rassemblements aux coupées continuent donc, bien déterminés.

Correspondant LO

• Norbert Dentressangle Thiant (Nord)

En lutte contre les licenciements

Depuis le 8 février, une grève paralyse le site de Thiant, près de Valenciennes, du transporteur Norbert Dentressangle. La direction veut fermer cette agence de 56 salariés. 23 chauffeurs routiers et 3 salariés sédentaires seraient licenciés et les 30 autres seraient mutés vers le site d'Arras. À Autun, en Saône et Loire, 41 salariés sur 60 sont aussi en passe de perdre leur emploi.

Le groupe international de transport routier Norbert Dentressangle représente un chiffre d'affaires de 2,7 milliards d'euros et dégage un bénéfice multiplié par plus de 2,5 au 1^{er} semestre 2010 par rapport à celui de 2009. Il est présent dans une quinzaine de pays avec plus de 26 000 salariés, dont 14 500 sur 179 sites en France, et une flotte de 7 000 camions. Sa politique est de favoriser des filiales en Europe de l'Est, d'embaucher des chauffeurs routiers en

Roumanie, Hongrie et Pologne, recrutés avec la législation du travail de leur pays d'origine. Bien entendu, les salaires sont bien plus bas, les horaires et la durée du travail plus défavorables par rapport aux chauffeurs français. Le salaire d'un chauffeur polonais est d'environ 1 300 euros par mois et celui d'un chauffeur hongrois de 900 euros.

Pour tenter de justifier les licenciements à Thiant et Autun, la direction invoque

la perte de gros clients. Mais les chauffeurs craignent surtout que, dans l'avenir, ils soient remplacés par des chauffeurs venant de l'Est de l'Europe. En 2005, sur le site de Longueuil dans l'Oise, il y avait 130 chauffeurs embauchés sur la base des conventions françaises. La direction a déclaré alors vouloir renforcer l'effectif avec la venue de 15 chauffeurs polonais. Aujourd'hui, sur ce même site, il y a encore 26 chauffeurs français et 60 chauffeurs polonais.

Norbert Dentressangle met en concurrence les travailleurs entre eux, pour son plus grand profit. Les chauffeurs de Thiant estiment que les travailleurs des pays de l'Est doivent pouvoir travailler. Mais ils s'opposent à ces boulots « low cost », à bas

coût. Comme ils le disent, à juste raison, « À travail égal, salaire égal ».

Les chauffeurs de Thiant poursuivent la grève. Pour éviter des menaces de sanction, ils ont laissé passer les remorques chargées. Ils sont allés distribuer des tracts chez Michelin et au péage de Hordain. Quatre salariés ont entamé une grève de la faim.

Il faut empêcher cette mise en concurrence entre les travailleurs des différents pays, qui profite aux groupes capitalistes. Tous les travailleurs d'Europe devraient bénéficier de salaires et d'une législation du travail communs, sur la base des situations actuellement les plus favorables.

Correspondant LO

• Guy Noël Production – Ambérieu-en-Bugey (Ain)

La grève continue

Lundi 14 février, les ouvriers de Guy Noël Production entamaient leur troisième semaine de grève contre la fermeture de leur usine de bétonnières. Malgré les jours de grève qui s'accumulent, ils ont été renforcés par les actions menées la semaine précédente.

Le 9 ils ont manifesté dans la ville d'Ambérieu, où ils ont reçu des marques de solidarité de la part des habitants et le soutien des élus de la municipalité de gauche. Le déplacement à Montpellier, le 10 février, a été le point d'orgue de la semaine. Les grévistes ont découvert le luxe de la résidence personnelle de Mohed Altrad, le patron du groupe. Ils ont vu où passaient les richesses créées par leur

travail. Ce jour-là, ce monsieur a perdu le contrôle de ses nerfs, car il ne supporte pas que des ouvriers lui fassent une telle publicité, contraire à l'image de sage qu'il entretient. Ils ont pu vérifier que leur grève gênait la direction, qui espérait produire un maximum de bétonnières... avant de fermer l'usine.

Décidés à faire parler d'eux le plus possible, les grévistes ont prévu une manifestation devant la préfecture. Ils ont désormais fixé à 80 000 euros le montant de la prime extralégale qu'ils exigent d'Altrad, pour compenser la perte annoncée de leurs emplois. Ce qui est bien un minimum pour la 380^e fortune française.

Correspondant LO



• Arc International – Arques (Pas-de-Calais)

Encore des emplois à la casse !

Depuis 2002, la direction a supprimé près de la moitié des effectifs à la Cristallerie d'Arques, passée de 12 000 à 6 500 salariés actifs fin 2010.

Depuis 2005, 2 600 travailleurs sont partis en préretraite maison, à partir de 55 ans. Des centaines de salariés ont quitté l'entreprise avec des primes de départ volontaire. En ce moment, un nouveau projet d'externalisation est en cours : cinq frigoristes-chauffagistes sont concernés et ces dernières années des centaines d'entre nous sont devenus sous-traitants.

Pour tous ceux qui sont encore sous contrat Arc

International, les conditions de travail continuent de se dégrader, la précarité s'installe avec l'intérim, et les salaires sont à la baisse. La direction accorde des augmentations minables allant de 1 à 1,5 % au 1^{er} février, soit pour la majorité d'entre nous de 16 à 25 euros brut par mois. Cela ne compensera même pas la seule augmentation du prix du carburant !

La direction prétend que son nouvel accord sur la flexibilité des postés en 5x8 va sauver 110 emplois, mais surtout elle nous impose 12 postes supplémentaires, payés ou à récupérer. C'est une nouvelle attaque contre tous les postés et pourtant tous les syndicats l'ont

signée, sauf la CGT qui s'est opposée à ce chantage patronal. Par un autre accord signé par les syndicats, sauf CGT et FO, la direction veut supprimer 451 emplois pour la fin 2011 « en encourageant de nouveaux départs volontaires », sinon ce sera des licenciements secs ! Mais en même temps, la direction veut produire 10 000 tonnes de plus !

Ce sont les mêmes mensonges, le même chantage qu'elle nous sert depuis des années. Et ce ne sont pas les politiciens qui vont aider les travailleurs. En janvier 2011 Daniel Percheron, président PS de la Région, a déclaré dans ses vœux : « Nous allons nous battre avec l'État pour conserver

les 6 000 à 6 500 emplois à Arc International. » Mais ses solutions, on les connaît : c'est accompagner les suppressions d'emplois avec de l'argent public, en laissant les mains libres aux patrons pour licencier comme ils le veulent. Car ce politicien de gauche, comme ceux de droite bien sûr, n' imagine pas qu'on puisse faire payer les patrons en prenant sur leurs profits et leur fortune personnelle. Et Percheron a eu l'indécence de rendre hommage « au capitalisme familial qui ne fuit pas et assume ses responsabilités ». C'est ainsi que le PS félicite les patrons qui ont supprimé des milliers d'emplois !

Correspondant LO

• Noroxo/Exxon Mobil – Harnes (Pas-de-Calais) **Les victimes de la légionellose toujours en attente d'un procès**

Entre novembre 2003 et février 2004, une épidémie de légionellose s'est abattue sur l'arrondissement de Lens. 86 personnes ont été victimes de cette catastrophe sanitaire, et 18 sont décédées.

À l'époque, après différentes recherches et analyses, l'usine Noroxo, filiale du trust pétrolier Exxon Mobil, était mise en cause. Dans cette entreprise, qui produisait des alcools et des acides industriels, on avait alors décelé la source de contamination dans les tours aéroréfrigérantes. Le taux de contamination se trouvait sept fois au-dessus du seuil d'alerte, à partir duquel il est obligatoire d'arrêter les installations pour une désinfection complète. La bactérie prélevée dans les tours a été retrouvée chez des malades.

Exxon Mobil a prétexté les nouveaux impératifs, fixés par un arrêté préfectoral, en

matière de précautions pour l'environnement, en particulier un seuil de tolérance plus bas pour la concentration de bactéries dans les tours aéroréfrigérantes, pour arrêter définitivement l'usine le 2 janvier 2004. Cela entraîna la suppression de 160 emplois chez Noroxo et d'une centaine dans la sous-traitance. Pourtant en 2003 le trust Exxon Mobil avait réalisé des profits s'élevant à plusieurs milliards d'euros. Il avait l'argent qui lui aurait permis d'investir dans l'entreprise, en mettant les installations aux nouvelles normes.

Aujourd'hui, l'usine Noroxo est détruite et il ne reste plus que les gravats à évacuer. Mais les victimes de la légionellose sont toujours engluées dans les procédures judiciaires pour qu'il y ait enfin un procès. En février 2010, après une instruction judiciaire qui dure depuis 2004, la société Noroxo, le directeur de l'usine et la société de maintenance pour l'entretien des tours aéroréfrigérantes

ont été mis en examen pour blessures et homicides involontaires. Les avocats de Noroxo et C^{ie} ont alors demandé la nullité d'une partie de l'instruction en réaffirmant que le lien entre l'épidémie et Noroxo n'était pas établi, une demande qui aurait permis de redémarrer l'instruction à zéro et de la faire repartir pour plusieurs années.

Heureusement le 10 février dernier, la cour d'appel de Douai a débouté Noroxo et rejeté la demande de nullité de l'instruction. Les familles des victimes sont soulagées, mais elles ne sont pas au bout du marathon judiciaire, puisque Noroxo et C^{ie} peuvent faire un recours en cassation.

Alors, y aura-t-il un jour un procès pour que les responsables de cette épidémie soient jugés et condamnés? Et quand donc les travailleurs et toute la population concernée pourront-ils avoir un contrôle réel sur le fonctionnement de telles entreprises?

Correspondant LO



• Ratp **La direction désavouée**

À la suite de la grève sur la réforme des retraites de 2007, quatre grévistes des lignes 6 et 9 du métro parisien avaient été poursuivis en justice sur plainte de la direction.

Ils avaient alors été mis en garde à vue et accusés d'avoir actionné des rupteurs d'alarme, provoquant une coupure du courant de traction durant quelques instants, ce que la direction assimilait à un acte de sabotage, si ce n'est à une prise d'otages. Pourtant l'actionnement d'une alarme est un acte fréquent, afin que soit évité un danger, et il se traduit simplement par l'arrêt des trains, le temps de régler le problème.

Les deux grévistes de la ligne 6, les premiers à être poursuivis, ont été condamnés en décembre 2009 : un licenciement pur et simple pour le premier et plusieurs mois de mise à pied pour le second. Quant aux deux accusés de la ligne 9, ils avaient été condamnés en première instance, en janvier 2010, à deux mois de

prison avec sursis et à une lourde amende. Dans les deux cas, la mobilisation syndicale et celle de nombreux travailleurs, le soutien de diverses personnalités choquées par cet acte de vengeance à l'encontre de grévistes, n'étaient pas parvenus à infléchir la décision des juges.

À la veille du jugement d'appel qui s'est tenu le mercredi 2 février, la crainte était réelle que soit confirmé le jugement pris en première instance. Eh bien non, puisque le tribunal de Versailles a totalement changé de position. Non seulement les deux agents de la ligne 9 ont été relaxés, puisque le tribunal a infirmé le premier jugement, mais la RATP a été déboutée de toutes ses demandes!

L'attendu du verdict s'est très vite répandu sur la ligne, mais aussi bien au-delà. Ce fut une joie et un grand soulagement pour tous, à commencer pour les deux agents qui ont vécu un véritable calvaire durant les trois longues années qu'a duré l'affaire.

En revanche, du côté de la direction qui attendait une nouvelle condamnation pour se débarrasser d'au moins un des travailleurs, c'est un désaveu cinglant. Finalement, trois ans après les faits, la direction a pensé que sa vengeance contre des grévistes pourrait se manger froide. Elle en a été pour ses frais, ce qui réchauffe le cœur de tous.

Correspondant LO

• Aéroport de Roissy : **La médecine du travail remise en cause**

Dans la zone de l'aéroport de Roissy, comme dans bien des endroits, les employeurs délèguent la médecine du travail à un organisme extérieur. Jusque-là, c'était l'ACMS (l'Association des centres médicaux et sociaux, un organisme interentreprises de santé au travail), qui pratiquait les visites médicales pour les entreprises de sous-traitance.

Depuis des années, ces médecins du travail ont vu leur effectif diminuer et beaucoup de patrons rêvaient de ne plus avoir affaire à eux, les trouvant trop chers, comme ils trouvent trop cher de payer des visites annuelles ou la visite de reprise du travail.

Aussi des entreprises de bagagistes, d'agents de piste ou de sûreté, comme Tract-Piste, Traffic-Air ou RTO (du groupe Europe Handling), ont préféré faire appel à un autre organisme appelé Sistvo, du groupe Héloïse. Les patrons qui adhèrent à cette officine n'ont qu'un objectif en tête : ne pas s'embarrasser de salariés avec restrictions médicales après des arrêts de travail, ne pas être obligés de les reclasser, voire se débarrasser de salariés trop malades.

Les salariés qui ont affaire à ces médecins comprennent très vite de quel côté ils sont : les restrictions médicales coûteraient cher à l'entreprise, cela ne pourra pas continuer... Un salarié

a été ainsi convoqué douze fois dans l'année par le médecin, un harcèlement visant à le faire partir de l'entreprise plus qu'une visite médicale. Et des salariés cachent au médecin du travail leurs problèmes, de peur d'être déclarés inaptes et de perdre leur emploi.

Bien entendu, ces officines remettent en cause les diagnostics du médecin traitant et, dans certains cas, on s'aperçoit même en arrivant au cabinet qu'on est déjà classé « apte » avant de passer la visite! Quant à leur compétence, ils n'ont pas de matériel pour tester l'ouïe, par exemple, alors qu'un aéroport est par définition archi-bruyant.

La responsabilité des employeurs dans les mauvaises conditions de travail est évidente. Les médecins du travail avaient remarqué le nombre excessif de tendinites chez les agents de sûreté, et aussi le nombre d'infections urinaires. Il n'y pas de point d'eau pour le personnel, et on leur interdit même d'aller aux toilettes, ou alors après deux ou trois heures d'attente. Les bagagistes, entre salariés, on les appelle « dos cassés » : certains à 20 ans ne peuvent déjà plus exercer ou ont des sciatiques, car un bagagiste soulève dans sa journée jusqu'à quatre tonnes de bagages.

La remise en cause de la médecine du travail dans les lois actuelles donne de nouvelles armes à un patronat qui, on le voit, n'en avait vraiment pas besoin.

Correspondant LO

• Val'Horizon – Montlignon (Val-d'Oise)

Grève pour les salaires

Les travailleurs de Val'Horizon à Montlignon, dans le Val-d'Oise, ont fait une semaine de grève du 7 au 11 février. Ils ont obtenu 2% d'augmentation sur les 5% qu'ils revendiquaient, et le paiement à 60% par l'entreprise de leur mutuelle. Cette prise en charge passera à 70% en 2012.

Ces travailleurs ramassent les ordures dans de nombreuses communes du Val-d'Oise. Val'Horizon est une filiale de la Sita, elle-même filiale de Suez-Environnement, qui a vu ses profits augmenter de

plus de 40% en 2010, pour atteindre un total de 565 millions d'euros. Ces résultats avaient été annoncés en même temps que la grève débutait, ce qui avait conforté les grévistes dans leurs revendications.

L'unité dans la grève était bien sûr le fait de revendications communes à tout le personnel, mais aussi le fait d'une solidarité née du long conflit qui, il y a deux ans, avait abouti à la régularisation des travailleurs de cette entreprise, alors sans papiers.

Correspondant LO

• Italie

Berlusconi, le mépris des femmes... et la pourriture d'une société

«Basta! (Ça suffit!), l'Italie n'est pas un bordel!» C'est ce qu'ont crié les centaines de milliers de femmes qui ont manifesté dimanche 13 février dans toute l'Italie, pour dénoncer l'image dégradante de la femme et de son rôle qui s'impose dans le pays, notamment – mais pas seulement – avec l'étalage des scandales sexuels du Premier ministre Berlusconi.

Depuis des mois, ces scandales se succèdent, révélant dernièrement que Berlusconi avait recours aux services d'une prostituée mineure, Ruby «Rubacuori» («voleuse de cœurs»), et organisait dans sa villa d'Arcore, près de Milan, des soirées orgiaques baptisées «bunga-bunga». Une conseillère régionale de Lombardie, élue grâce au «piston» berlusconien, remplissait en même temps le rôle d'entremetteuse pour fournir au soi-disant «Cavaliere» de la chair fraîche rémunérée par celui-ci un minimum de 5000 euros la nuit. Les relations d'affaires du même Berlusconi étaient aussi mises à contribution pour lui fournir des «escort girls» qu'il promettait de payer par différents avantages. De leur côté, de jolies «masseuses» étaient chargées de récompenser un ministre pour les marchés accordés à des hommes d'affaires véreux, voire mafieux. Et l'on en passe,

• Seine-Saint-Denis

S'opposer aux expulsions locatives

La fin de la trêve hivernale approche et les expulsions locatives vont reprendre à partir du 15 mars. Du fait de la crise, de l'augmentation du chômage et des bas salaires, le nombre d'impayés explose et 107 000 ménages en France seraient aujourd'hui menacés d'expulsion. Il suffit parfois de peu de chose pour se retrouver dans la spirale infernale qui conduit à être jeté à la rue.

Dans nombre de foyers, le loyer représente près de la moitié d'un smic et plus souvent les deux tiers. Une maladie un peu longue, une période de chômage partiel ou un licenciement peuvent être à l'origine du déséquilibre des finances familiales. Quand il faut choisir entre nourrir sa famille ou payer le propriétaire, le choix est vite fait. Il n'est donc pas étonnant que la Seine-Saint-Denis, l'un des départements les plus populaires, concentre 20% des expulsions de France.

Les syndicats de locataires ainsi que les maires de neuf

car la liste est trop longue.

Mis en cause et maintenant poursuivi par la justice pour recours à la prostitution de mineures, Berlusconi s'indigne en proclamant une fois de plus que les faits dénoncés ne sont que des calomnies, que les poursuites engagées contre lui ne sont qu'un complot «politique» de juges «communistes», qui voudraient le faire démissionner au mépris de la volonté du peuple italien, que les manifestations des femmes sont scandaleuses et relèvent d'un complot poli-



tique. Mais si la gauche était évidemment plus présente dans les manifestations que la droite, c'est bien le comportement de Berlusconi qui soulève l'indignation.

On ne sait s'il faut rire ou pleurer de voir cet affairiste semi-mafieux, parvenu à la tête d'un grand État européen, se permettre des frasques de vieux jouisseur obsédé et considérer que, puisqu'il a l'argent pour payer, il n'y a rien à lui

reprocher. Il est vrai que, dans la société telle qu'il la conçoit, tout s'achète: il a même en fait acheté sa place de président du Conseil grâce à son argent de grand capitaliste de la télévision, acheté ses ministres, ses députés... Alors, pourquoi pas les femmes, même mineures, et les soirées de «bunga-bunga»?

Une partie des femmes italiennes ont donc manifesté leur écœurement face à ce triste étalage, et beaucoup ont fait savoir qu'il ne s'agissait pas là de moralisme. Elles s'indignent non

seulement de Berlusconi et de ses pitoyables manies, mais du mépris croissant des femmes qui imprègne la société. S'il est vrai que le Premier ministre est un symbole du machisme traditionnel de la société italienne, il est vrai aussi que celui-ci, un moment battu en brèche, se renforce en même temps que la société régresse. Le chômage croissant des femmes, la précarisation des emplois, rendent leur situation toujours plus

fragile. À une étudiante se plaignant du manque d'emplois, un Berlusconi a pu répondre en lui conseillant avec un gros rire, «*puisque'elle est jolie, de se trouver un mari riche*»...

Ce n'est pas qu'une déplaisante plaisanterie: de plus en plus cette société en crise, où la seule loi est le sacro-saint marché désormais encensé aussi bien par la soi-disant gauche que par la droite, ne propose à la femme sans emploi d'autre idéal que de réussir à se vendre. Et cet idéal devient par exemple

en plus de la télévision d'État—, pour une réclame de soutiens-gorge ou une revue masculine; ou alors de se trouver un «mari riche», mais aussi pourquoi pas ? de faire l'«escort girl» ou de se prostituer. Cela peut même être la voie pour devenir députée ou ministre. Et celles qui ne veulent pas s'y engager ne peuvent que s'attirer le rire gras de ceux qui, comme le Premier ministre, considèrent que leur position naturelle est horizontale.

Alors oui, Berlusconi symbolise bien cette société, et l'on comprend toutes celles et tous ceux qui crient leur dégoût. Mais cette société où tout se vend ne dégrade pas seulement l'image et le rôle de la femme, elle dégrade encore plus les hommes et finalement tous les êtres humains et leurs rapports entre eux.

Alors Berlusconi finira bien par tomber, car il est décidément de moins en moins présentable, mais la société dont il est le symbole sera toujours là, et elle restera à révolutionner.

André FRY

• Jeudi Noir expulsé par AXA **« Indigne toit » disent les expulsés**

Le 15 février à Paris, à 9h 30, les occupants du bâtiment du 22, avenue Matignon, appartenant à AXA, ont été fixés sur leur sort par décision du tribunal du 8^e arrondissement: expulsion immédiate et sans délai.

Depuis le 27 décembre 2010, une trentaine de membres du collectif Jeudi Noir (travailleurs précaires, étudiants et familles mal logées) habitaient à ce 22, avenue Matignon.

Si cette occupation leur a offert un répit au cœur de l'hiver, elle visait surtout à dénoncer l'indifférence du gouvernement vis-à-vis de la crise du logement, qui s'aggrave à mesure que gonfle la bulle immobilière. Elle visait aussi à dénoncer la spéculation immobilière des grands groupes financiers, dont AXA fait partie.

Le collectif Jeudi Noir demandait à AXA une convention de bail précaire, pour faire valoir le droit au

logement, et non le droit de ne rien faire de sa propriété. Mais quand on dit ne rien faire, on dit vraiment ne rien faire. AXA, propriétaire de ces 2500 m² au cœur du «Triangle d'or» à Paris dont le prix atteint environ 20 000 euros le mètre carré, laissait cet immeuble vide depuis 2007. Ce serait, paraît-il, pour obtenir la cotation maximum des agences de notation que les grands groupes laissent libres des milliers de mètres carrés, car cela serait considéré comme des liquidités.

C'est donc au nom de la propriété privée que le tribunal a ordonné l'expulsion au plein cœur de l'hiver. Mardi 15 février au soir, Jeudi Noir appelait à un rassemblement avenue Matignon. Les policiers, en grand nombre, empêchaient de rentrer dans l'immeuble. Des représentants de partis politiques et la CGT-AXA ont exprimé leur solidarité aux occupants, dont Nathalie Arthaud pour Lutte Ouvrière.

Correspondant LO

Aline URBAIN